

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal élargit son portefeuille de médicaments

L'Algérie a accompli des progrès significatifs dans le développement de son industrie pharmaceutique, avec pour objectif principal de renforcer la production locale et ainsi réduire la dépendance aux importations. En tant que leader du secteur, le Groupe Saidal joue un rôle central dans cette dynamique, en diversifiant son portefeuille de médicaments. Parmi les produits développés, on trouve des génériques, des anticancéreux, des antibiotiques et des vaccins. L'ajout imminent de nouveaux vaccins au programme national vise à renforcer l'autosuffisance du pays dans ce domaine, a fait savoir Abdelouahed Grimes, PDG de Saidal. P 3



MICRO-CRÉDIT

17 000 bénéficiaires du dispositif de l'ANGEM en 2024

Le nombre de personnes ayant bénéficié de micro-crédit dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), a atteint 17.000 bénéficiaires en 2024, a révélé, hier, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil.

P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le renforcement de la sécurité énergétique au menu



Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen des moyens de renforcement de la sécurité énergétique, en application de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

P 3

NOUVELLE LOI SUR LES MINES

Les principales réformes engagées

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au développement des secteurs économiques générateurs de richesse et d'emplois, le ministre l'Énergie et des Mines et des Énergies Renouvelables, M. Mohamed Arkab, a présenté ce mardi 4 mars 2025 un exposé sur le projet de loi portant régulation des activités minières devant la Commission des Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN).

P 5

FERROVIAIRE

**Tenue du Salon
Algeria Rail expo du 11
au 14 juin à Oran** P 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Vers la création
d'Ecoles normales
supérieures dans diverses
villes universitaires** P 5

PÉTROLE

**Le baril de Brent
à plus de 70 dollars** P 16

MWC BARCELONE 2025
**L'Algérie renforce
ses partenariats
dans le domaine
des technologies**

L'Algérie a intensifié ses efforts pour renforcer ses partenariats dans le domaine des technologies lors du Mobile World Congress (MWC) 2025 qui se déroule à Barcelone du 3 au 6 mars en cours. Dans ce contexte, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a rencontré plusieurs de ses homologues africains avec lesquels il a évoqué les possibilités de renforcer la coopération dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies. En marge du salon de Barcelone, M. Zerrouki a participé à une réunion des ministres africains des télécommunications et de l'innovation visant à établir des bases solides pour l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique. Il a proposé la création d'un conseil africain dédié à l'intelligence artificielle, avec l'Algérie comme candidate à la co-présidence, tout en plaidant pour des "politiques harmonisées" dans ce domaine sur le continent. Accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques, M. Zerrouki a également échangé avec des leaders mondiaux de la technologie, tels que Huawei, ZTE, Ericsson et Ookla en vue de promouvoir l'attractivité de l'Algérie et mettre en avant son écosystème des télécommunications. Lors de ce salon, Algérie Télécom a été honorée en recevant le Prix IDATE des meilleures pratiques pour le développement du haut débit domestique, témoignant ainsi de l'engagement de l'entreprise envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement. Ces initiatives soulignent la volonté de l'Algérie de renforcer ses partenariats en Afrique, en mettant l'accent sur le développement des compétences et des infrastructures.

MICRO-CRÉDIT

17 000 bénéficiaires du dispositif de l'ANGEM en 2024

Le nombre de personnes ayant bénéficié de micro-crédit dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), a atteint 17.000 bénéficiaires en 2024, a révélé, hier, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil.

Par S R.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale « Chaîne I », Mme Bendjemil a indiqué que le bilan de l'année dernière faisait état du financement de 17 000 porteurs de microprojets, portant ainsi le nombre total de bénéficiaires de ce dispositif de l'ANGEM à un million de personnes. L'intervenante a fait savoir également que 24 000 personnes ont bénéficié de sessions de formation dans plusieurs domaines, soulignant que son Agence finance des projets notamment dans l'agriculture, l'industrie, la pêche, les services et la très petite industrie. Le montant des crédits octroyés par l'ANGEM selon le mode de financement mixte (ANGEM- Promoteur), pour l'achat de

matières premières, s'élève à 250.000 DA, et à 1 million de DA selon le mode de financement triangulaire (ANGEM/Banque/Promoteur), pour les activités de production. La directrice générale a, dans ce contexte, fait savoir que l'agence examinait actuellement la possibilité de révision des montants de financement en coordination avec le ministère de tutelle. En vue d'atteindre les objectifs de l'agence en matière d'accompagnement des promoteurs, Mme Bendjemil a annoncé le lancement d'une série de sessions de formation certifiantes reconnues par l'Organisation internationale du Travail (OIT), au profit de 25 accompagnateurs et formateurs chaque deux mois. Selon l'intervenante, cette démarche vise à former un groupe de travail qui se

déplacera dans différentes zones, notamment montagneuses et frontalières, en vue d'accompagner les personnes souhaitant bénéficier des financements de l'Agence, et ainsi leur épargner les déplacements, notamment pour les femmes au foyer. Par ailleurs, et en vue de faciliter la commercialisation et d'élargir le champ d'activité de l'agence, Mme Bendjemil a affirmé que l'ANGEM s'employait au développement d'une plateforme numérique dédiée au E-commerce, pour faire connaître les différents produits des bénéficiaires de microcrédits tout au long de l'année. Cette plateforme est à même d'encourager la production locale, et la promouvoir à l'échelle internationale, mais aussi à contribuer à la préservation des métiers et des petites industries, a conclu la DG.

FERROVIAIRE

Tenue du Salon Algeria Rail expo du 11 au 14 juin à Oran

La première édition du Salon dédié au secteur ferroviaire, Algeria Rail expo 2025, se tiendra du 11 au 14 juin prochain au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), avec la participation de plus de 100 entreprises, ont annoncé les organisateurs dans un communi-

qué. Cet événement, consacré à l'innovation, aux technologies et aux solutions de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, réunira les principaux acteurs du marché, nationaux ou internationaux, les décideurs, les experts et des entreprises leaders de l'industrie du ferroviaire, a-t-on précisé. Le Sa-

lon a pour objectif de fournir une "plateforme d'échange unique, visant à promouvoir l'expertise de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, créer des opportunités de partenariat et favoriser les échanges sur les défis et les solutions du rail en Afrique". Plus d'une centaine d'exposants nationaux et

internationaux, sont attendues à cet événement qui représente une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières innovations du secteur ferroviaires, tout en explorant de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique.

INCUBATEUR D'ENTREPRISES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Formation de plus de 400 étudiants sur la création d'entreprises

Par R E.

Plus de 400 étudiants porteurs de projets ont bénéficié d'une formation spécialisée sur la création d'entreprises innovantes et la gestion de labels, au sein de l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 2, depuis sa création en 2023, a-t-on appris de la responsable de cette structure. Depuis son entrée en service, en 2023, "l'incubateur a travaillé sur le soutien à l'innovation et aux projets entrepreneuriaux, tout en offrant un environnement propice aux étudiants et aux porteurs d'idées innovantes pour transformer leurs projets en réalité dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 portant sur le mécanisme +un diplôme-

une startup+ et même en dehors de ce cadre", a indiqué Nawal Bensalah, responsable de l'incubateur. Au cours de la première année de son activité, l'incubateur a formé environ 100 étudiants porteurs de projets, chiffre qui a augmenté au cours de la deuxième année (2024) pour atteindre plus de 300 étudiants répartis sur 112 projets innovants tout au long de l'année, portant sur la création d'entreprises. La formation portait sur plusieurs aspects, tels que l'idée du projet, les techniques de communication, l'élaboration du business model (BMC), les tableaux techniques et économiques, le marketing numérique, ainsi que l'intelligence artificielle. Elle incluait également des formations sur la manière d'obtenir

les labels "Projet innovant" et "Startup", ainsi que sur les démarches administratives et organisationnelles pour créer une "Startup", y compris l'enregistrement des brevets, les droits d'auteur, et la propriété industrielle et intellectuelle. Il convient de noter que cette année n'a pas encore connu le processus de sélection des projets pouvant devenir des startups dans le cadre de la décision ministérielle 1275. Le nombre de projets devra augmenter par rapport aux années précédentes, sachant que les deux dernières années ont enregistré la réalisation de 54 projets innovants par des étudiants, qui ont soutenu leurs mémoires avec des prototypes permettant leur transformation en startups, selon la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal élargit son portefeuille de médicaments

L'Algérie a accompli des progrès significatifs dans le développement de son industrie pharmaceutique, avec pour objectif principal de renforcer la production locale et ainsi réduire la dépendance aux importations. En tant que leader du secteur, le Groupe Saidal joue un rôle central dans cette dynamique, en diversifiant son portefeuille de médicaments. Parmi les produits développés, on trouve des génériques, des anticancéreux, des antibiotiques et des vaccins. L'ajout imminent de nouveaux vaccins au programme national vise à renforcer l'autosuffisance du pays dans ce domaine, a fait savoir Abdelouahed Grimes, PDG de Saidal.

Par Mourad A.

Cette diversification est devenue essentielle pour garantir aux patients l'accès à des traitements efficaces, compétitifs en termes de prix, et surtout fabriqués localement. Comme l'a indiqué Grimes lors de son intervention à la télévision algérienne, « nous avons engagé des efforts considérables pour que Saidal puisse répondre aux besoins croissants du marché algérien ». Cette volonté de répondre aux besoins locaux s'inscrit dans une stratégie globale du pays visant à renforcer son secteur pharmaceutique et réduire sa dépendance aux importations de matières premières. Une avancée majeure de cette stratégie est la relance de la production locale de matières premières, notamment pour la fabrication d'antibiotiques. Après près de deux décennies d'arrêt, Saidal a réouvert une unité de production à Médéa, avec une capacité de 750 tonnes par an, dont une large portion est destinée à l'exportation. « L'objectif est clair : assurer l'indépendance du pays en matière de production d'antibiotiques tout en réduisant les coûts liés aux importations. Nous voulons faire de Saidal un acteur incontournable à l'échelle régionale et internationale », a précisé Abdelouahed Grimes. Parallèlement, le groupe investit massivement dans la modernisation de ses infrastructures et la formation de nouvelles

générations de travailleurs. La réintégration d'anciens employés spécialisés et l'embauche de jeunes talents permettent d'assurer une transmission optimale des savoir-faire tout en garantissant un niveau de qualité élevé. Cette relance industrielle s'accompagne également de plusieurs projets en cours, dont la construction de nouvelles usines de production de matières premières à Batna, Sétif et Blida. Ces nouvelles infrastructures seront dédiées respectivement à la fabrication de paracétamol, de médicaments contre le cancer et les cytotoxiques, ainsi que de traitements pour les maladies cardiovasculaires et le diabète. Ces initiatives visent à renforcer la production locale, qui couvrirait déjà 77 % des besoins nationaux en médicaments en 2024. De plus, l'Algérie ambitionne d'augmenter le taux d'intégration des matières premières de 30 à 35 % à 60 à 65 %, ce qui permettrait de réduire considérablement la facture d'importation, notamment pour les médicaments anticancéreux. En parallèle de ces projets industriels, l'Algérie se distingue par ses efforts en matière de digitalisation, notamment avec l'implémentation d'un système de traçabilité numérique des médicaments. Ce dispositif permet de lutter contre la contrefaçon et d'assurer un suivi rigoureux des produits, de leur production jusqu'au patient. « Nous voulons garantir aux

patients une sécurité maximale quant à la qualité des médicaments qu'ils consomment. Ce système numérique permettra d'assurer une traçabilité totale et d'identifier immédiatement tout produit non conforme », a expliqué Abdelouahed Grimes. Saidal, en partenariat avec la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), assure également un approvisionnement stable des hôpitaux en médicaments essentiels, tout en favorisant l'exportation de ses produits. En se positionnant comme un acteur majeur de la production pharmaceutique en Afrique, l'Algérie détient un tiers des usines pharmaceutiques du continent, avec une production annuelle de 220 millions d'unités de médicaments. Ces avancées ont d'ailleurs été saluées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui a souligné l'importance de cette évolution pour la santé publique, tant nationale qu'internationale. Enfin, l'Algérie s'engage dans des projets innovants, notamment la production de radiothérapie et la thérapie cellulaire (CAR-T), témoignant de son ambition de développer des traitements de pointe. « Nous ne comptons pas nous arrêter là. Nous avons déjà entamé des études pour nous lancer dans la fabrication de traitements par cellules souches et de nouvelles générations de médicaments anticancéreux », conclut Abdelouahed Grimes.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Des mesures pour booster le «made in algeria»

Par M A.

L'Algérie poursuit avec détermination sa politique de diversification économique, en mettant un accent particulier sur l'exportation hors hydrocarbures. Depuis quelques années, des décisions stratégiques ont été prises pour accélérer le processus d'exportation, avec des résultats concrets et des projections ambitieuses pour l'avenir. Le Conseil national consultatif pour la promotion des exportations a récemment analysé les performances passées et les objectifs fixés pour 2025, en tenant compte des spécificités de chaque secteur. Les résultats des exportations hors hydrocarbures sur la période écoulée révèlent une avancée significative, soutenue par une stratégie pragmatique et des indicateurs de performance mesurables. Cette dynamique se manifeste par l'expansion des échanges commerciaux vers de nouveaux marchés, notamment le Canada, la Tunisie et plusieurs pays africains. L'approfondissement des relations économiques avec ces pays confirme la volonté de positionner l'Algérie comme un acteur clé sur le continent. Abdelatif El Houari, sous-directeur chargé du suivi et de l'appui aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a souligné dans l'émission « El Mouachir » sur la Chaîne I de la radio nationale : « L'Algérie s'engage dans une politique exportatrice proactive. Nous avons observé une évolution marquée des volumes d'exportation, notamment grâce aux nouvelles orientations stratégiques mises en place ». Longtemps orientées vers le marché national,

plusieurs industries algériennes ont amorcé une transition vers l'exportation. Cette évolution touche des secteurs clés tels que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie. Selon Mohammed Hachemaoui, expert en économie, invité de l'émission, cette transformation est le résultat d'investissements soutenus et d'une adaptation aux exigences du commerce international : « Nous assistons à une véritable transformation du tissu économique algérien. La production n'est plus uniquement destinée à la consommation locale, mais pensée pour conquérir les marchés étrangers ». Dans cette dynamique, les accords commerciaux et les infrastructures logistiques jouent un rôle crucial. L'ouverture de nouvelles routes aériennes et maritimes, ainsi que le développement du transport ferroviaire, facilitent l'acheminement des marchandises, réduisant ainsi les coûts et les délais de livraison. Par ailleurs, la simplification des procédures administratives et la mise en place de contrats de performance avec les exportateurs sont des mesures incitatives pour encourager les entreprises à exporter. Les autorités algériennes ont fixé des objectifs ambitieux pour renforcer les exportations dans les années à venir, en mettant l'accent sur l'amélioration de la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux. Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs mesures ont été adoptées, notamment l'adaptation aux normes de qualité internationales pour accéder aux marchés les plus exigeants, un accompagnement renforcé des exportateurs à travers des formations et des incitations, ainsi qu'une intensification de la promotion des produits algériens à travers des foires et salons

internationaux. Cette dynamique commence à porter ses fruits, avec des exportations hors hydrocarbures ayant atteint plus de 7 milliards de dollars en 2023, et un objectif de 39 milliards de dollars d'ici 2030. La participation active de l'Algérie aux forums économiques internationaux et la signature d'accords commerciaux bilatéraux ouvre de nouvelles perspectives pour le pays. Comme l'a souligné Abdelatif El Houari, « La diplomatie économique est aujourd'hui un levier essentiel pour nos exportations, et nous œuvrons à établir des partenariats solides, notamment en Afrique et en Asie ». Cependant, bien que la dynamique actuelle soit encourageante, des défis restent à relever. L'accès à certains marchés demeure complexe en raison des barrières tarifaires et non tarifaires. Par ailleurs, la concurrence internationale impose une amélioration continue des produits et services proposés. Toutefois, les efforts conjugués du gouvernement, des entreprises et des institutions financières laissent entrevoir des perspectives optimistes. Des secteurs prometteurs, comme l'industrie pharmaceutique, visent à doubler leurs exportations d'ici 2025. Le renforcement des liens commerciaux avec les pays africains, grâce à l'accord de libre-échange africain, joue également un rôle clé dans cette stratégie. L'objectif est clair : hisser l'Algérie au rang des nations émergentes en matière d'exportation et inscrire durablement ses produits sur la scène internationale. Grâce à une volonté affirmée et des actions concrètes, l'Algérie s'engage résolument dans une nouvelle ère économique, portée par une ambition exportatrice renouvelée.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le renforcement de la sécurité énergétique au menu

Par S R.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen des moyens de renforcement de la sécurité énergétique, en application de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, les principaux axes de la feuille de route pour la diversification des sources d'énergie dans la production d'électricité ont été présentés, avec un accent particulier sur les mesures et projets visant à développer les capacités nationales en énergies renouvelables et à accroître leur contribution à la production électrique et le renforcement de l'interconnexion des réseaux électriques à travers le territoire national, afin d'assurer une production énergétique durable. Il est à noter qu'un programme EnR visant la production de 15 000 MW d'électricité d'ici 2030 est en cours de réalisation. Ces efforts ont pour objectif de rationaliser la consommation de gaz, qui représente actuellement près de 99 % de la production d'électricité. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le Président Tebboune a insisté sur l'urgence de rationaliser la consommation énergétique à travers une stratégie de régulation et de contrôle, tout en soulignant l'importance de préserver les ressources en gaz naturel et de développer un mix énergétique plus durable. Il a également mis l'accent sur l'intégration des énergies renouvelables et la nécessité de sensibiliser à une consommation plus responsable. En clair, le développement d'un nouveau modèle de consommation énergétique s'impose avec acuité. Malgré une production accrue, la consommation continue d'augmenter de manière exponentielle. Selon les chiffres officiels, la consommation nationale d'énergie à fin septembre 2024 a enregistré une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant 55 millions de tonnes équivalent pétrole. Le principal enjeu pour le pays réside donc dans la préservation des ressources en gaz naturel sur le long terme. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du système de gestion du foncier économique destiné à l'investissement, le gouvernement a examiné les mesures prises pour activer l'Agence nationale du foncier touristique. Cette activation concerne particulièrement l'assainissement du foncier touristique et l'aménagement des zones d'expansion touristique, afin de renforcer l'offre foncière disponible pour les porteurs de projets d'investissement. Le gouvernement a également pris connaissance d'un rapport sur la rentrée de la formation professionnelle du mois de février 2025. Cette présentation a permis de mettre en avant les principales mesures adoptées pour restructurer les domaines de formation, dans le but de répondre aux besoins du marché national de l'emploi et d'accompagner les grandes orientations du développement économique. Enfin, le gouvernement a examiné les moyens de relancer et d'adapter le programme "Famille productive", qui vise à renforcer les mécanismes d'accompagnement et de soutien des familles démunies. L'objectif est de les encourager à s'intégrer dans le processus de production nationale, à travers le lancement d'activités économiques susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

MONNAIE

Le dollar au plus bas depuis décembre

Le dollar chute mardi à son niveau le plus bas depuis début décembre, les cambistes réagissant avec inquiétude à l'introduction de nouveaux droits de douane sur les produits des trois premiers partenaires commerciaux des Etats-Unis. Vers 19H05 GMT, le billet vert reculait de 1,04% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,0496 dollar pour un euro. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, lâchait 0,85% à 105,84 points. Les importations en provenance du Canada et du Mexique sont désormais taxées à hauteur de 25%, et 10% pour les hydrocarbures canadiens, et les produits chinois sont quant à eux frappés par des droits de douane additionnels de 20% par rapport à la taxation en vigueur avant le retour du républicain à la Maison-Blanche.

RAMADHAN

Ouverture d'une ligne de transport Blida-Djamaâ El-Djazair

Une ligne de transport pour relier le centre ville de Blida à Djamaâ El-Djazair à Alger a été ouverte durant ce mois de Ramadhan, a annoncé, avant-hier, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Blida. Cette ligne de transport Bab Essebt (centre ville de Blida) - Djamaâ El-Djazair sera ouverte à partir de ce mardi, pour permettre aux citoyens d'accomplir les prières surérogatoires (Tarawih) au niveau de cet édifice religieux tout au long du mois sacré, a-t-on ajouté de même source. L'horaire de départ de cette ligne a été fixé à 19h30 à partir du centre ville, tandis que le retour se fera à la fin de la prière des Tarawih, pour un tarif fixé à 520 DA (en aller-retour), selon la même source. Cette initiative se veut une "réponse à la demande exprimée par de nombreux citoyens pour accomplir les prières surérogatoires au niveau de cette mosquée enregistrant la présence de grands imams de renom", a précisé la même source. L'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Blida a, par ailleurs, fait part du prolongement des horaires de service des équipes de nuit jusqu'à une heure du matin, à l'occasion du mois de Ramadhan. Cette mesure concerne notamment la ligne Chiffa- Bab Essebt, El-Affroun - Bab Essebt et la cité Deriouche - Bab Essebt, outre les lignes Bouaârf-a-cité AADL d'Ouled Yaich, Amroussa- cité AADL d'Ouled Yaich et Amroussa - Bab Essebt.

ACQUISITION DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE EN LIGNE

La DGI annonce le lancement d'une plateforme numérique

La Direction Générale des Impôts (DGI), a annoncé dans un communiqué le lancement dès mercredi, d'une plateforme dédiée à l'acquisition en ligne de la vignette automobile. "Afin d'améliorer la qualité de service offert et de faciliter l'acquisition de la vignette automobile, la (DGI) lancera mercredi une plateforme numérique dénommée (QUASSIMATOUKA), dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou EDAHABIA", est-il indiqué dans le communiqué. Ce nouveau service sera dispo-

nible en permanence, 7j/7j et 24h/24h. "La vignette automobile acquise en ligne n'est pas concernée par l'obligation d'aposition sur le pare-brise du véhicule, toutefois, elle doit être présentée (Format dématérialisée ou papier) lors d'un contrôle routier de la vignette", fait remarquer la même source. En cas de destruction, de perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci, peut faire l'objet, d'une réédition sans paiement d'aucun droit. Ainsi, la période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2025 qui a débuté le

1 Mars prendra fin "exceptionnellement" le Mercredi 30 Avril 2025 au lieu du 31 mars 2025. Les vignettes sont disponibles au niveau des recettes des Impôts et des bureaux de postes. S'agissant des véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune), tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), par conséquent, les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquiescer de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national, ajoute le communiqué.

ICCO

Le marché mondial du cacao sera excédentaire

Depuis plus de 3 ans, le marché global du cacao est sous tensions en raison d'une production mondiale faible. Cette situation pourrait changer d'ici la fin de l'actuelle campagne 2024/2025. Après avoir connu en 2023/2024 son plus important déficit en 60 ans, le marché mondial du cacao connaîtra un excédent d'ici la fin de la saison 2024/2025. C'est ce qu'a indiqué l'Organisation internationale du cacao (Icco), dans sa mise à jour trimestrielle publiée le 28 février dernier. Dans les détails, le cartel indique que le surplus devrait se situer autour de 142 000 tonnes cette saison contre un déficit de 441 000 tonnes durant la saison précédente. Cette situation qui mettrait fin à 3 années consécutives de déficit est le résultat d'une amélioration prévue de la production. Selon l'Icco, l'offre mondiale grimperait de 7,8

% à 4,8 millions de tonnes avec des améliorations escomptées en Côte d'Ivoire et au Ghana. Dans le premier pays, la récolte devrait passer de 1,6 million de tonnes à 1,85 million de tonnes en 2024/2025 alors que dans l'ex-Gold Coast, le volume est attendu à 600 000 tonnes contre les 530 000 tonnes estimées pour 2023/2024. Pour expliquer ce rebond, le cartel met en avant les prix élevés qui ont poussé les exploitants à investir un peu plus dans la culture des fèves au niveau de la ceinture cacaoyère ouest-africaine, mais aussi dans d'autres pays comme l'Equateur. Par ailleurs, l'Icco anticipe un recul de 4,8 % des broyages mondiaux à 4,65 millions de tonnes de cacao durant la saison en raison de la flambée des cours de la matière première pour les transformateurs et les chocolatiers.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 04 مارس 2025 الموافق لـ 04 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Mars 2025 (04 Ramadan 1446)

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		
DA / Kg			دج / كلف		
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	86	100	72	البطاطا
	Tomate	93	108	78	الطماطم
	Oignon sec	52	58	45	البصل الجاف
	Ail sec	697	790	605	الثوم الجاف
	Carotte	70	80	60	الجزر
	Navet	80	89	70	لفت
	Choux fleur	63	73	54	قرنبيط
	Choux	83	94	72	الكرنب
	Courgette	132	146	118	الكوسة
	Haricot vert	443	469	417	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	104	116	93	الخس
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال
	Citron	110	135	85	الليمون
	Pomme locale	454	562	346	التفاح المحلي
	Datte	541	676	407	التمر
	Banane	570	586	553	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1758	1898	1617	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	397	411	383	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,40	-1,15	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 386,00	NC	0,00	0,25	3,50	7,19	7,61	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 259,00	NC	0,00	-0,18	-0,84	11,88	5,53	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,81	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	404,00	NC	0,00	-0,12	-9,44	2,03	-	0	0,00

NOUVELLE LOI SUR LES MINES

Les principales réformes engagées

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au développement des secteurs économiques générateurs de richesse et d’emplois, le ministre l’Énergie et des Mines et des Énergies Renouvelables, M. Mohamed Arkab, a présenté ce mardi 4 mars 2025 un exposé sur le projet de loi portant régulation des activités minières devant la Commission des Affaires économiques, du développement, de l’industrie, du commerce et de la planification de l’Assemblée populaire nationale (APN). Cette loi propose des facilitations d’octroi des licences, plus d’avantages fiscaux et d’attraction à des investissements étrangers.

Par Réda Hadi

Avant d’entamer sa présentation du projet de loi, Mohamed Arkab a tenu à souligner que cette mouture est le fruit de «plus de trois années d’étude et de concertation avec les différents acteurs du secteur, au cours desquelles un diagnostic approfondi a été établi sur la réalité du secteur minier en Algérie, marqué par un certain nombre de défis, notamment la faiblesse des investissements en matière d’exploration et de prospection, le manque de données géologiques et l’absence de nouvelles découvertes de réserves minières. Un diagnostic approfondi de la situation du secteur minier en Algérie a été réalisé, mettant en lumière plusieurs défis, notamment le faible niveau d’investissement dans les domaines de l’exploration et de la prospection, le manque de données géologiques, et l’absence de nouvelles découvertes de gisements miniers. Ces lacunes ont eu un impact négatif sur les niveaux de production locale et ont entraîné une augmentation des importations de certaines matières minérales, nécessitant ainsi des réformes profondes pour accroître la contribution du secteur au développement économique. Le

ministre a également indiqué que le projet de loi soumis à discussion comprend une série de réformes essentielles visant à faciliter les investissements dans le secteur minier, notamment : Simplification des procédures administratives pour l’octroi des licences, permettant une réponse plus rapide aux demandes des investisseurs. Renforcement des garanties juridiques et financières pour les investisseurs, afin de renforcer la confiance dans le climat des affaires. Facilitation de l’accès aux informations géologiques et minières via des plateformes numériques avancées. Encouragement des partenariats public-privé pour soutenir le transfert de technologie et la création de valeur ajoutée. Respect des normes environnementales et techniques dans l’exploitation des ressources minérales, avec un contrôle plus strict pour assurer la durabilité. Dans le cadre de l’attraction des investissements étrangers directs, le projet prévoit la possibilité d’accorder des licences d’exploitation aux investisseurs étrangers sous des conditions garantissant la participation des entreprises nationales à hauteur de 20% du capital des projets, tout en offrant des incitations fiscales et des avantages pour les grands projets à forte valeur ajoutée. Il est également

proposé d’augmenter la durée de validité des titres miniers et de les rendre transférables et finançables, ce qui contribuera à renforcer la liquidité financière et à stimuler les investissements à long terme. Le Ministre a également évoqué l’importance de renforcer le rôle des agences minières en leur accordant des pouvoirs réglementaires et de contrôle plus étendus, ainsi que de proposer de nouvelles dispositions pour valoriser les résidus miniers et les exploiter dans le cadre de normes juridiques définies, ce qui contribuera à réduire le gaspillage et à maximiser l’utilisation des ressources disponibles. En conclusion de son exposé, le Ministre a réaffirmé que ce projet de loi vise à créer un environnement d’investissement attractif et transparent, tout en renforçant la contribution du secteur minier à l’économie nationale grâce au soutien des industries de transformation et au développement des chaînes de valeur. Il a également invité les députés à enrichir le projet par leurs propositions afin d’assurer son intégration et la réalisation des objectifs escomptés, insistant sur l’importance de la coopération entre toutes les parties prenantes pour la réussite de cette réforme stratégique.

HABITAT

Réunions préparatoires en prévision de la distribution de logements le 5 juillet prochain

Par R. E.

Le ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de la Ville a entamé une série de réunions préparatoires en prévision de la distribution de logements le 5 juillet prochain, à l’occasion de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, mardi au siège de la Banque nationale de l’Habitat (BNH), une réunion consacrée à la préparation de la distribution de logements dans les wilayas de Batna, Blida et Béchar, et ce, en présence des cadres centraux, des directeurs du logement, des équipements publics, de l’urbanisme et de l’architecture, et de la construction, ainsi que des responsables des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) des trois wilayas concernées. Lors de cette rencontre, M. Belaribi a donné des instructions pour "la révision du programme devant être distribué en juillet prochain et l’augmentation du quota de logements à distribuer". Il a également insisté sur la nécessité de coordonner les efforts entre les directions du logement et de l’urbanisme concernant la formule de l’habitat rural et des lotissements sociaux, de définir le programme à distribuer, de revoir les dispositions de réalisation et de respecter les délais, et de régler les dus de l’ensemble des opérateurs dans les délais impartis conformément à la législation en vigueur. M. Belaribi a, par ailleurs, relevé l’importance de lancer l’ensemble des projets d’équipements publics inscrits au titre de 2025 "avant début juin prochain", conclut le communiqué.

TIZI-OUZOU

Premier Salon de l’élevage et des productions laitières en avril prochain

La wilaya de Tizi-Ouzou abritera en avril prochain le premier Salon de l’élevage et des productions laitières visant à promouvoir et à développer davantage cette filière, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre d’agriculture organisatrice de l’événement avec d’autres partenaires. Le Salon qui se tiendra du 29 avril au 3 mai à la

gare routière de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), "s’inscrit dans une dynamique nationale de valorisation de la filière laitière et constituera une opportunité pour rassembler l’ensemble des acteurs de ce secteur stratégique", a indiqué à l’APS le président de la Chambre de l’agriculture, Hamid Saidani. L’évènement vise à attein-

dre plusieurs objectifs, dont la promotion de la filière laitière, en offrant une vitrine pour les initiatives, les innovations et les succès enregistrés dans le domaine de l’élevage et de la transformation laitière, ainsi qu’à encourager l’autosuffisance alimentaire en exposant des solutions adaptées et des technologies modernes pou-

vant contribuer à renforcer la production locale et limiter ainsi les importations des produits laitiers, a-t-il souligné. Le Salon permettra aussi de mettre en avant les acteurs locaux tout en favorisant la mise en réseau et l’échange d’expertises à travers, notamment, des conférences, des ateliers et des rencontres entre professionnels, cher-

cheurs, institutions publiques et privées, a ajouté le responsable. Il est aussi attendu à travers cette initiative de soutenir le développement des zones rurales en mettant en lumière le rôle clé de l’élevage dans l’économie locale, tout en mettant l’accent sur les opportunités de création d’emplois et de développement durable, a relevé M. Saidani.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers la création d’Ecoles normales supérieures dans diverses villes universitaires

Par R. E.

Le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé la création d’Ecoles normales supérieures dans différentes villes universitaires, ainsi que l’ouverture d’annexes dans d’autres, indique un communiqué du ministère. Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé au siège du ministère une réunion d’évaluation regroupant tous les cadres du ministère, consacrée à l’examen de plusieurs dossiers comprenant "de nouvelles offres de formation pour l’année universitaire 2025-2026, ainsi que la

création d’Ecoles normales supérieures dans diverses villes universitaires, et l’ouverture d’annexes dans d’autres villes", précise la même source. Il a également été décidé de "la possibilité d’orienter les titulaires du baccalauréat 2025, filière Lettres, vers des spécialités scientifiques modernes". A cet égard, le conseiller du ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé des médias numériques et de l’information statistique, Abdeldjebbar Daoudi, a précisé dans une déclaration à l’APS, que cette orientation ne concerne pas les sciences exactes, mais il s’agit plutôt des sciences modernes basées sur l’économie du sa-

voir". Quant à l’enseignement en langue anglaise, M. Daoudi a fait savoir que "plus de 13.915 modules sont dispensés en cette langue, ce qui reflète la forte adhésion de la communauté universitaire à cette démarche", précisant que ces modules étaient répartis à hauteur de 93 % dans les domaines des sciences et des technologies, contre 7 % pour les sciences humaines". Lors de cette rencontre, "une liste de professeurs au grade de professeur émérite a été établie et sera officiellement annoncée dans les prochains jours, a-t-il ajouté, précisant que cette réunion a été marquée également par le lancement d’une formation doctorale exceptionnelle dans une spécialité

stratégique importante, qui sera révélée prochainement", a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la recherche scientifique et du développement technologique, il a précisé que "18 projets nationaux de recherche et 33 projets de recherche dans le cadre de programmes de coopération internationale" seront finalisés, incluant "les priorités nationales", notamment "la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité hydrique". La rencontre a abordé également le projet de culture de l’arganier, précisant qu’une vaste superficie sera cultivée dans l’une des cités universitaires, avant d’être étendue à d’autres cités universitaires", a-t-il ajouté.

BORDJ BOU
ARRERIDJ

Nouveau matériel
médical pour
deux
établissements
hospitaliers

Deux établissements hospitaliers de la ville de Bordj Bou Arreridj ont été dotés de nouveau matériel médical mis en service, a indiqué mardi le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Djemaï. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'un endoscope a été ainsi acquis sur budget de la direction de la santé et mis en service à l'Etablissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed Benabid. Cet équipement permettra aux médecins de réaliser de multiples interventions en effectuant d'infimes incisions sans grandes douleurs pour le patient et rapidement guérissables, a relevé le même responsable. L'Etablissement public hospitalier Lakhdar Bouzidi a bénéficié de son côté d'équipements pour le laboratoire d'anatomie pathologique qui lui permettront de réaliser des analyses cytologiques pour les malades de toute la wilaya, étant la seule structure du genre à Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué. Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dernièrement de nouvelles structures, dont une maison du diabète, une clinique de pédiatrie, un établissement pour enfants inadaptés mentaux et de cinq nouvelles salles de soins pour des villages des communes de Tassameurt et d'El Hamadia, rappelle-t-on

TIARET

Le projet «Adjramiya» d'alimentation
en eau potable entrera en service
en juillet prochain

Le projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable de plusieurs villes de la wilaya de Tiaret à partir de la nappe phréatique "Adjramiya", située dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, devra entrer en service en juillet prochain, a annoncé, mardi, l'Inspecteur général du ministère de l'Hydraulique, Mohsen Gharib Diaa.

M. Diaa a précisé dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite du projet que "les travaux de réalisation des stations de pompage N 1, N 2 et N 3 sont achevés à hauteur de 85 à 90 %, et leur équipement débutera à la fin du mois de mars". Il a ajouté que "l'entreprise Cosider oeuvre, parallèlement, à l'installation des canalisations, tout en résolvant quelques problèmes mineurs en coordination avec les autorités locales", saluant les mesures prises par ces dernières pour augmenter les capacités de production, en mettant en service de nouveaux puits de manière continue. Il est à rappeler que le projet d'acheminement de l'eau de la nappe phréatique

"Adjramiya", via 19 forages situés dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, à 127 km de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, permettra de fournir 34.000 m³ d'eau quotidiennement à 11 communes, dont Tiaret. Pour sa part, le wali de Tiaret, Saïd Khalil, a salué l'engagement des autorités centrales à suivre ce projet vital pour la wilaya, à travers des visites régulières des cadres du ministère de l'Hydraulique. Il a également exhorté les entreprises de travaux publics à intensifier leurs efforts pour lancer les essais en avril et mai, afin de mettre le projet en service de manière intégrée dès le début de l'été. Il a appelé qu'au cours de cette semaine,

la capacité de production pour la ville de Tiaret a été augmentée à 35.000 m³ d'eau potable, et qu'elle atteindra 42.000 m³ dans les prochains jours après la mise en service de nouveaux puits et la mobilisation de quantités d'eau du barrage de Be-khada. Le wali a indiqué que les autorités locales tentent activement de mobiliser davantage de ressources en eau, assurant un suivi quotidien de la distribution de cette ressource. Il a souligné qu'une amélioration notable de la situation sera observée à Tiaret, à partir de ce mardi, précisant que 16 puits supplémentaires entreranno en exploitation dans plusieurs communes, dans les prochains jours.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique
effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebti de Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebti, Nabil Rafaa, a précisé que ces opéra-

tions réalisées au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de hanche au profit de patients souffrants de problèmes articulaires dus à divers accidents. Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaada a supervisé ces interventions au côté d'un staff de médecins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source. Cette coopération

permet d'effectuer à Souk Ahras des interventions délicates exigeant des compétences médicales développées, a ajouté M. Rafaa qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés. Le Pr. Bensaada a considéré de son côté que cette coopération est "un pas important dans le domaine des échanges d'expérience afin de développer la qualité des

soins sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées". Depuis 2023, plusieurs interventions dans diverses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebti au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances, a-t-on rappelé.

BORDJ BADJI-MOKHTAR

Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le gaspillage durant le Ramadhan

Une campagne de sensibilisation des citoyens contre le gaspillage et la rationalisation de la consommation durant le mois de Ramadhan a été lancée dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, à l'initiative de la direction locale du Commerce, ont indiqué mardi les organisateurs. Intervenant dans le

cadre de la campagne nationale initiée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en coordination avec la société civile, cette campagne vise à appeler le consommateur à éviter le gaspillage de produits alimentaires de base aux conséquences néfastes et contraires à nos

valeurs socioreligieuses, a indiqué à l'APS le directeur du Commerce, Abdallah Toudji. Devant s'étaler jusqu'au troisième jour de l'Aïd El-Fitr avec le concours des associations de protection du consommateur, l'Union des commerçants et artisans algériens et les Scouts musulmans algériens (SMA), la cam-

pagne se déroulera au niveau des marchés, des espaces publics et des locaux commerciaux, en vue de sensibiliser les citoyens, à travers notamment la distribution de dépliants explicatifs sur les voies de lutte contre le gaspillage durant le mois de Ramadhan.

SIDI BEL ABBES

Remise de 75 décisions de concession par conformité
aux agriculteurs

Pas moins de 75 décisions de concession par conformité ont été remises, mardi, à des agriculteurs dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, dans le cadre des efforts pour régulariser les terres agricoles afin de les exploiter avec un titre légal, a indiqué le wali Kamel Hadji. Le wali a précisé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise des mesures nécessaires pour régulariser les terres agri-

coles, selon la circulaire ministérielle conjointe datée du 29/11/2022, qui détermine les modalités et les délais de régularisation des terres aménagées, 75 décisions de concession par conformité ont été remises, sur un total de 1.215 décisions à finaliser avant la fin du mois, conformément au décret exécutif n 21-432 du 04/11/2024. Le responsable a ajouté que cette opération s'inscrit parallèlement aux efforts de l'Etat pour promouvoir le secteur agricole à travers divers dispositifs de

soutien aux moyens de production, ainsi qu'à travers la surveillance technique, depuis les autorisations de forage des puits jusqu'au raccordement au réseau électrique, soulignant que cela vise à renforcer l'autosuffisance et à garantir la sécurité alimentaire. Pour rappel, fin janvier dernier, 51 décisions de concession par conformité ont été remises dans la wilaya de Sidi Bel Abbes pour l'exploitation des terres agricoles, en plus de 18 contrats de transformation du droit d'usage en droit de

concession au bénéfice des agriculteurs de la région, sachant que 168 autres décisions, déjà finalisées, seront bientôt remises à leurs bénéficiaires. Par ailleurs, la superficie totale des dossiers régularisés dans le cadre de la conformité a atteint 21.000 hectares, tandis que plus de 4.000 hectares de terres agricoles ont été récupérés après la résiliation de plusieurs contrats de concession, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole dans la wilaya.

MINERAIS, TERRES RARES, NAVIGATION

La bataille à venir pour le Groenland

Le Groenland, riche en minéraux, subit les pressions liées aux ambitieuses vellétés d’achat de Donald Trump et aux intérêts mondiaux concurrentiels. En l’absence d’une solution sensée, le Groenland risque une exploitation qui le réduira au rang de zone sacrifiée au bénéfice de ressources énergétiques.

Par Christine Schwöbel-Patel (*)

Pourquoi Donald Trump est-il si obsédé par le Groenland ? Lors de sa première présidence, Donald Trump avait créé la surprise en faisant part en 2019 de son intention d’acheter auprès du Danemark l’île arctique dans le cadre d’une opération foncière. À l’époque, il s’était surtout attiré des moqueries, notamment parce qu’il avait tweeté une image de sa vulgaire Trump Tower plantée dans le décor serein du Groenland : « Je promets de ne pas faire ça au Groenland. » Après tout, 80 % de la superficie du pays est recouverte de glace et son PIB (3,24 milliards de dollars en 2021) est généré en grande partie par les exportations du secteur de la pêche et les subventions du gouvernement danois. On aurait pu croire que la mégalomanie de Trump portait sur un projet bizarre, voire farfelu. De toute évidence, le président américain ne tenait aucun compte des souhaits de la population autochtone inuite, tandis que le Danemark, qui a conservé certains privilèges de colonisateur, a balayé ses propos d’un revers de main.

Il persiste et signe

Dans les semaines qui ont précédé son investiture, Trump a toutefois réitéré sa volonté de voir les États-Unis contrôler le Groenland. Les États-Unis ont besoin du Groenland « à des fins de sécurité nationale », a-t-il déclaré lors d’une conférence de presse. Plutôt que d’y voir un simple accord foncier avec le Danemark, le président n’a pas exclu d’utiliser la force militaire ou économique pour prendre le contrôle du Groenland. Du point de vue de la sécurité nationale des États-Unis, l’Arctique revêt une importance militaire stratégique considérable en tant que zone de transit pour les sous-marins nucléaires qui peuvent se dissimuler sous la glace. Et il est vrai que les États-Unis, depuis longtemps et assez bizarrement stockent des missiles nucléaires sur la banquise du Groenland, avec en particulier un projet militaire datant de la Guerre froide appelé Projet Iceworm et son « programme de camouflage » très médiatisé, Camp Century. C’est depuis la base spatiale de Pituffik, dans le nord du Groenland, contrôlée par les États-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, que les militaires gèrent les systèmes d’alerte précoce. La base permet d’autre part d’assurer la surveillance de l’espace et de piloter des satellites. Les missiles américains qui y sont basés sont bien sûr à proximité immédiate de la Russie. En termes de sécurité nationale américaine, l’Arctique revêt une importance militaire stratégique considérable en tant que zone de transit pour les sous-marins nucléaires qui peuvent se dissimuler sous la glace. Pourtant, compte tenu du fait que Washington profite déjà de cette présence sans avoir besoin d’être directement propriétaire du Groenland, il semble curieux que Trump veuille maintenant, de surcroît dans un contexte de tensions accrues avec la Russie et la Chine, aller encore plus loin

pour avoir le contrôle de la totalité du territoire..

Des minerais essentiels

Cela tient fort probablement aux immenses ressources minérales qui seraient cachées dans les glaces en cours de dégel et à la réticence ponctuelle dont fait preuve le Groenland pour délivrer des licences d’exploitation de ces minerais. Au cours des quarante dernières années, l’Arctique s’est réchauffé quatre fois plus vite que le reste du globe. Les calottes glaciaires du Groenland sont particulièrement touchées, ce qui incite les scientifiques à tirer la sonnette d’alarme quant à l’élévation du niveau des océans, les phénomènes météorologiques extrêmes et l’augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Si certains s’inquiètent de la fonte des glaces du Groenland, d’autres y voient une opportunité. En effet, cette dernière ouvre des routes de navigation, rend accessibles des terres, des minerais et des métaux qui étaient inaccessibles depuis des milliers d’années, y compris des minéraux désignés comme « cruciaux » pour ce qu’on appelle la transition verte. À l’ère de la catastrophe climatique, les ressources naturelles les plus recherchées sont celles nécessaires à la fabrication des véhicules électriques, des éoliennes et des panneaux solaires. Il s’agit notamment des terres rares. Il convient de noter ici une déclaration plutôt audacieuse d’une société minière australienne, Energy Transition Minerals (ETM), indiquant que le Groenland a le potentiel voulu pour devenir le plus important producteur occidental de métaux rares stratégiques. À l’heure actuelle, la Chine en est le principal exportateur. Selon l’Agence internationale de l’énergie (AIE), la Chine est en position dominante en ce qui concerne l’extraction (60 % du marché) et le raffinage (90 % du marché) des minerais de terres rares. Elle exploite son avantage sur ce marché, notamment en interdisant depuis peu que les technologies d’extraction, de traitement et de raffinage des terres rares soient exportées. Le démantèlement de ce quasi-monopole constitue un objectif clé des plans industriels verts occidentaux, lesquels mettent l’accent sur la sécurisation des chaînes de production mondiales dans ce que Thea Riofrancos a appelé « le nexus sécurité-durabilité ». L’ETM est actuellement opposée au Groenland dans un arbitrage relatif à ses investissements afin d’obtenir soit une compensation d’un montant exorbitant de 11,5 milliards de dollars américains, soit une licence d’extraction. En 2021, le nouveau gouvernement groenlandais, dirigé par le parti de gauche Inuit Ataqatigiit, opposé à l’exploitation minière, et plebiscité par les Inuits autochtones indépendantistes, a résilié les licences précédemment accordées à ETM en raison des risques de pollution par l’uranium. La demande d’arbitrage de l’ETM est soutenue par des fonds provenant d’une société financière londonienne spécialisée dans les litiges. Il ne fait aucun doute que ce type d’arbitrage est le genre de force juridico-économique à laquelle Trump faisait référé-

rence. Le potentiel que représente l’exploitation (sous la contrainte) des terres rares est aussi très probablement la raison pour laquelle les réponses des autres puissances hégémoniques engagées dans la transition verte ont été beaucoup plus fermes cette fois-ci. Le Groenland semble prometteur en tant que prochaine frontière extractiviste.

Une chasse au trésor dans l’Arctique

Dans cette danse des empires autour du Groenland, le Danemark joue le rôle central. « Le Groenland appartient aux Groenlandais », a déclaré la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, en réponse aux déclarations de Trump. Pourtant, ce n’est pas tout à fait vrai. Le Groenland n’est pas un État-nation indépendant, mais une province dite autonome du royaume danois. Le Groenland n’est pas un État-nation indépendant, mais une province dite autonome du royaume danois. Il dispose depuis les années 1950 d’une certaine forme de pouvoir décentralisé, mais ses relations avec le Danemark restent tendues. L’histoire du Danemark est marquée par un colonialisme de peuplement, un contrôle des naissances imposé aux femmes et filles autochtones [campagne consistant à placer des stérilets sans que les femmes et très jeunes filles en aient connaissance, NdT], et le rapt d’enfants autochtones pour les éduquer en tant que « modèles » au Danemark. La langue des élites politiques, administratives et culturelles reste le danois et non le groenlandais. Le Danemark conserve un pouvoir de type colonial sur le Groenland dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité, ce qui explique la volonté de Trump de lui racheter le Groenland. Les spécialistes du droit international estiment que ce maintien du pouvoir constitue un déni du droit à l’auto-détermination. Ce n’est pas la première fois que les États-Unis tentent d’acheter le Groenland au Danemark. L’État danois a décliné une offre précédente en 1946. Dans un geste emblématique, Donald Trump Jr a posté sur X une photo de lui devant la statue de Hans Egede lors de son récent « voyage d’un jour » à Nuuk, la capitale du Groenland. Comme pour reconnaître un frère d’âme de la violence impériale, Trump Jr s’est enregistré dans une vidéo à côté de la statue, désignant le missionnaire et colonisateur norvégien comme étant le « fondateur » du Groenland. Cette même statue a été badigeonnée de peinture rouge et marquée du mot « décoloniser » en 2021, année au cours de laquelle les célébrations marquant le tricentenaire de l’arrivée d’Egede sur les côtes groenlandaises ont par la suite été annulées. En vertu du droit international, le Danemark n’aurait pas le droit de « vendre » le Groenland. Mais comme le démontrent les actes sauvages d’occupation et d’annexion dans le monde contemporain, de Gaza à l’Ukraine, le déni du droit à l’autodétermination est une pratique courante des États impériaux. Ce déni va régulièrement de pair avec la racialisation et la déshumanisation des populations autochtones. Alors que le Danemark est le principal chef

d’un orchestre impérial, l’Union européenne (UE), la Russie, la Chine et divers milliardaires en sont les solistes. En 2024, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s’est rendue à Nuuk pour ouvrir un bureau de l’UE, destiné à symboliser le « renforcement de la coopération » entre le Groenland et l’UE. En échange de l’obtention de matières premières essentielles pour l’UE, l’accord de coopération prévoit des investissements dans l’éducation et les technologies de l’information sur l’île. Cela explique peut-être pourquoi l’Allemagne et la France ont été promptes à adresser des mises en garde à Trump quant à l’inviolabilité des frontières. Pour illustrer davantage les bousculades autour du Groenland, un rapport des services de renseignement danois, publié en décembre 2024, indique que la Russie agit de manière plus agressive en Arctique. Le rapport suggère également que Moscou est prêt à accorder à la Chine un plus grand accès à la région, même si c’est à contre-cœur. En effet, la coopération sino-russe dans le cadre de l’initiative de la Route de la Soie polaire, destinée à réaliser des investissements dans les infrastructures de transport dans l’Arctique, reste une préoccupation pour les intérêts occidentaux dans la région. Et puis il y a les milliardaires. En 2022, Jeff Bezos, Michael Bloomberg et Bill Gates ont fait la une des journaux en investissant dans une « vaste chasse au trésor arctique » au Groenland. Tous ces acteurs se disputent le contrôle des ressources, tandis que les souhaits des Groenlandais sont étouffés ou rejetés par des moyens légaux.

Une nouvelle zone sacrifiée

Entre-temps, le Premier ministre groenlandais a de nouveau exprimé son désir d’indépendance. Les Groenlandais exercent d’énormes pressions pour obtenir une plus grande indépendance économique vis-à-vis du Danemark. L’État danois continue de se présenter comme un bienfaiteur du Groenland, comme en témoignent les subventions qu’il accorde. La question de savoir si les Groenlandais doivent exploiter les gisements de minerais est un sujet de discorde politique majeur. Il convient de rappeler que le mot « rare » dans le terme terres rares n’est pas tout à fait exact. En fait, les terres rares ne sont pas exceptionnellement rares. Ce qui est rare, c’est la volonté des peuples et des communautés d’exploiter les gisements de terres rares, car cette exploitation est presque toujours accompagnée d’une pollution à l’uranium et d’une intoxication de la nature tant humaine que non humaine. En ce sens, une tentative d’indépendance économique dans un cadre impérial et nationaliste pourrait bien conduire le Groenland à devenir une nouvelle zone sacrifiée au bénéfice de l’énergie aux frontières du mouvement extractiviste nécessaire à la transition verte.

(*) Professeure à la Warwick Law School et auteure de Green Frontiers : The Laws of Extraction in the Green Transition
Source : Jacobin
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ARABIE SAOUDITE

Riyad lance une campagne nationale sur la sécurité alimentaire

L'Autorité saoudienne des aliments et des médicaments, en collaboration avec le ministère des Municipalités et du Logement, a lancé une campagne nationale de réglementation visant à renforcer la sécurité alimentaire pendant le Ramadhan. Selon l'agence de presse saoudienne, cette campagne vise à vérifier la qualité des aliments couramment consommés et à assurer le respect des réglementations sanitaires. Elle comprend une intensification des inspections des entrepôts alimentaires, des points de vente et des centres de distribution afin de vérifier l'exactitude des données alimentaires et nutritionnelles, d'évaluer la conformité aux exigences de transport et de stockage, et d'examiner les mécanismes de suivi des produits. Ces mesures visent à préserver les marchés des produits impropres à la consommation, tout en garantissant le respect des réglementations techniques et des spécifications standard, selon la SPA. Outre les inspections, la campagne prévoit des programmes de formation à la sécurité alimentaire pour les employés des établissements alimentaires, afin d'améliorer le respect des exigences sanitaires et de garantir la disponibilité de produits sûrs et de haute qualité. Une attention particulière est accordée à La Mecque et à Médine, où des plans de contrôle indépendants tiennent compte de l'afflux important de participants à la Omra et de visiteurs des deux saintes mosquées, afin de garantir la sécurité et la qualité des aliments, selon la SPA. L'autorité reste déterminée à poursuivre ses efforts d'inspection dans toutes les branches et tous les bureaux afin de faire respecter les normes sanitaires et de vérifier la sécurité des produits tout au long de la fabrication, du stockage et de la distribution, renforçant ainsi la sécurité alimentaire pendant le Ramadhan.

RAMADHAN EN TUNISIE

Pour une rationalisation de la consommation

Le mois de Ramadan, célébré par les Tunisiens avec une ferveur traditionnelle, est une période de réflexion spirituelle, de prière et de jeûne. Cependant, cette année, les festivités religieuses se heurtent à des défis économiques de taille ce qui nécessite une rationalisation accrue de la consommation.

Malgré les défis économiques causés par une inflation remarquable, en particulier dans le secteur alimentaire, le mois sacré demeure d'une importance capitale pour les Tunisiens. Cependant, les temps changent et avec eux, les habitudes de consommation pourraient bien évoluer. L'inflation, une bête noire pour les économies domestiques, atteint des pics notamment lors des saisons de grande consommation en Tunisie. Avec un taux d'inflation alimentaire de 7,1% fin janvier écoulé, les prix des denrées alimentaires ont grimpé, laissant peu de répit aux ménages pesant lourdement sur le pouvoir d'achat des citoyens. Face à cette réalité économique complexe, se pose la question cruciale : les Tunisiens maintiendront-ils leurs habitudes de

consommation traditionnelles pendant le Ramadan, au détriment de leur pouvoir d'achat déjà limité, ou s'adapteront-ils à cette nouvelle conjoncture en rationalisant leurs dépenses ? Outre l'inflation, une autre ombre plane sur les festivités du Ramadan : la pénurie conjoncturelle de certains produits alimentaires de base. Le café, le thé et l'huile végétale subventionnée sont devenus rares, mettant à rude épreuve la capacité des citoyens à satisfaire leurs besoins essentiels. La sécheresse prolongée durant des années et le déficit pluviométrique ont frappé durement l'agriculture, entraînant une augmentation des prix des fruits, des légumes et des produits à base de céréales. Le changement climatique est un acteur majeur dans cette situation. La sécheresse a asséché les terres et épuisé les ressources en

eau, affectant directement la production agricole. Les barrages sont à des niveaux relativement moyens et l'exploitation peu contrôlée des puits menace la nappe phréatique. Dans ce contexte particulier, les Tunisiens sont confrontés à un dilemme : maintenir les traditions du Ramadan malgré les pressions économiques ou s'adapter à la nouvelle réalité en modifiant leurs habitudes de consommation vers plus de rationalisation et lutte contre le gaspillage. Il est indéniable que le Ramadan restera une période sacrée pour les Tunisiens, mais les temps changent et les circonstances économiques dictent souvent de nouvelles voies. Il est probable que de nombreux citoyens chercheront des alternatives plus abordables, peut-être en réduisant les festivités ou en optant pour des repas plus modestes.

LIBYE

La Banque mondiale table sur une inflation à 2,4% en 2025

La croissance libyenne est quasi exclusivement dépendante du secteur des hydrocarbures qui représente les deux tiers du PIB, 97% des revenus de l'État et 94% des exportations (2023). L'économie du pays, très peu diversifiée, est ainsi tributaire des cours internationaux, mais aussi de la situation sécuritaire et de l'évolution de la fragmentation politico-institutionnelle qui influent sur le niveau de production pétrolière. Si la capacité de production du pays à 1,3 M b/j permet en théorie des revenus confortables, les blocages des

champs pétroliers sont régulièrement utilisés comme mesure de rétorsion politique. Après avoir connu un semblant de stabilité en 2023 grâce à une production pétrolière maintenue à 1,2 M b/j, l'économie libyenne s'est contractée de 2,7% en 2024, notamment sous l'effet des blocages pétroliers d'août-octobre imposés par les autorités de l'Est en réponse à la crise de gouvernance de la Banque centrale. En 2023, la croissance était répartie à la hausse (+10,2%) malgré la modération du prix du baril, après une récession

en 2022 (-8,3%) attribuable à une production pétrolière en dents de scie. Pour 2024, la Banque mondiale fait état d'un taux de croissance négatif de -2,7%, en raison de la contraction de la production pétrolière (moyenne à 1,1 M b/j, -8,5% sur les dix premiers mois), avec un prix du baril identique à celui de 2023 (80\$). Parallèlement, la croissance du PIB non pétrolier est estimée à +1,8% en 2024, soutenue par la consommation privée et publique. Pour 2025 et 2026, la Banque mondiale anticipe une reprise de la croissance, respective-

ment à 9,6% et 8,4%, portée par la hausse de la production pétrolière (1,2 et 1,3 Mb/j). Avec un RNB/habitant à 7 570\$ (2023), la Libye se classe parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur, mais accuse un net retard sur ses pairs pour la plupart des indicateurs de développement. L'inflation reste contenue en raison de la prédominance des prix administrés. La Banque mondiale table sur une inflation à 2,5% en 2024 et 2,4% en 2025, tout en pointant la faible fiabilité des données en raison de la défaillance de l'appareil statistique libyen.

EGYPTE

Les réserves internationales nettes poursuivent leur hausse

Les réserves avaient franchi le seuil des 40 milliards de dollars pour la première fois en mars 2024 après le partenariat conclu avec les Emirats Arabes Unis autour du mégaprojet de Ras Al-Hikma. Les réserves monétaires internationales de l'Egypte ont enregistré une légère hausse pour s'élever à 47,393 milliards de dollars en février 2025, contre 47,265 milliards de dollars en janvier 2025, soit une augmentation de 128 millions

de dollars d'après un communiqué publié mardi 4 mars 2025 par la Banque Centrale d'Egypte (BCE). Ces réserves, majoritairement en devises étrangères et en or, avaient franchi le seuil des 40 milliards de dollars pour la première fois en mars 2024 après le partenariat conclu avec les Emirats Arabes Unis autour du mégaprojet de Ras Al-Hikma. Depuis, ils ont augmenté de manière régulière. Malgré les tensions géopolitiques et la crise à

Gaza qui ont gravement affecté les revenus du Canal de Suez, l'une des plus importantes sources de devises étrangères pour l'Egypte, la BCE a réussi à consolider ses réserves en raison d'un financement obtenu auprès de l'Union européenne dans le cadre de la première phase d'un programme de partenariat, ainsi que la hausse des transferts des expatriés qui se sont élevés à 26,3 milliards de dollars en 2024 (contre 17,9 milliards de dollars 2023).

MAURITANIE

Entretiens mauritano-japonais autour de la construction d'une usine de dessalement à Nouadhibou

Le ministère mauritanien de l'hydraulique et de l'Assainissement a discuté mardi avec le groupe CFAO, filiale de la société japonaise Toyota, de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité menée par le groupe pour la mise en place d'une station de dessalement d'eau de mer à Nouadhibou, d'une capacité de 50.000 mètres cubes par jour. L'ambassadeur du Japon à Nouakchott,

qui effectuait sa deuxième visite au ministère en deux semaines, a discuté avec la ministre en charge du département Amal Maouloud « les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines d'intervention du secteur », selon le ministère. En novembre dernier, le ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement avait annoncé l'arrivée d'une équipe « étrangère »

pour étudier la faisabilité d'une usine de dessalement d'eau de mer à Nouadhibou, en vue de passer à l'étape de la recherche des financements nécessaires à sa mise en œuvre. Auparavant, en juillet 2024, le ministère mauritanien de l'hydraulique et de l'assainissement a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec l'une des plus grandes sociétés dans le domaine du des-

salement, pour le financement et la mise en place d'une station de dessalement d'eau de mer à Nouakchott d'une capacité de 300 000 mètres cubes par jour. Le groupe CFAO, responsable de l'étude de faisabilité de l'usine, est affilié à Toyota, l'un des principaux constructeurs automobiles japonais, également actif dans d'autres domaines technologiques.

DATA MOBILE

La CEDEAO dominera la consommation en Afrique subsaharienne en 2030

Au fil des années, les habitudes de consommation d’Internet évoluent en Afrique, portées par la multiplication de services à valeur ajoutée. Certaines régions se profilent déjà comme des marchés de forte valeur. Mais des investissements sont encore nécessaires pour favoriser l’expression de leur plein potentiel.

D’ici 2030, le trafic mensuel de données par connexion mobile devrait presque quadrupler en Afrique subsaharienne, augmentant de près de 6 gigaoctets (Go). Selon l’Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA), cette croissance sera favorisée par plusieurs facteurs, notamment l’extension de la couverture des réseaux de téléphonie mobile à haut débit, la demande croissante de contenus à forte intensité de données, tels que les jeux et le streaming vidéo. La croissance du trafic mensuel de données mobile sera particulièrement forte au sein de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC). Elle devrait être

multipliée par six. Les pays comme l’Angola, le Tchad ou encore la Guinée équatoriale verraient le trafic de données mobile décupler. Toutefois, la consommation de données mobile dans la région devrait rester inférieure à la moyenne de l’Afrique subsaharienne qui atteindra 8 Go, en raison d’une plus faible pénétration de la 4G et de la 5G. La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) est la région d’Afrique subsaharienne où le trafic de données mobile devrait être le plus élevé d’ici 2030 (10,1 Go). La croissance du trafic de données mobile en Afrique subsaharienne sera portée aussi par une plus grande utilisation des smart-

phones, indique GSMA. L’Association estime que le taux d’adoption du smartphone devrait passer de 51% en 2023 à 81% en 2030. La CEDEAO, une fois de plus, sera la région la plus dynamique du fait de sa réactivité à mettre en œuvre les actions nécessaires au développement du secteur télécoms. Son taux d’adoption du smartphone de 54%, enregistré en 2023, devrait passer à 83% en 2030. A cet horizon, les cinq premiers marchés de l’Afrique subsaharienne pour les smartphones devraient être le Nigéria (230 millions de connexions), l’Afrique du Sud (140 millions), l’Éthiopie (97 millions), la Tanzanie (92 millions) et le Kenya (72 millions).

RWANDA

Le gouvernement veut allouer 8 000 hectares au profit de l’industrie sucrière

Le Rwanda dépend à hauteur de 90 % des importations pour ses besoins en sucre. Le gouvernement qui souhaite réduire cette dépendance et les factures associées, veut accompagner les investissements dans le secteur pour stimuler la production locale. Au Rwanda, le gouvernement envisage d’allouer 8 000 hectares de terres agricoles à la culture de canne à sucre. C’est ce que rapporte le média local The New

Times le 3 mars, citant Prudence Sebahizi (photo), ministre du Commerce et de l’Industrie. Cette initiative s’inscrit dans le cadre d’une stratégie visant à attirer 50 millions \$ d’investissements privés dans l’industrie sucrière en vue de développer le secteur, améliorer la capacité de transformation et renforcer la production locale de sucre. Si des détails supplémentaires n’ont pas été révélés sur ladite stratégie ni sur la forme des in-

vestissements prévus, on sait que le gouvernement compte sur un accroissement des surfaces de culture de canne à sucre pour améliorer l’approvisionnement des industriels en matière première. « Les contraintes foncières du Rwanda limitent l’agriculture à grande échelle de la canne à sucre, rendant une autosuffisance totale difficile », explique M. Sebahizi. D’après le ministère du Commerce et de l’Industrie, la production locale de

sucre au Rwanda couvre moins de 12 % des besoins du marché intérieur, obligeant le pays à recourir à des importations massives pour soutenir les industries locales de l’alimentation et des boissons, qui dépendent fortement du sucre comme ingrédient. Selon la FAO, le pays d’Afrique de l’Est a récolté près de 102 000 tonnes de canne à sucre sur une superficie totale évaluée à 6 500 hectares en 2023.

ÉTHIOPIE

3^e pays africain à approuver le maïs génétiquement modifié

En Afrique, l’Éthiopie est le 3^eme producteur de maïs après l’Afrique du Sud et le Nigéria. Le pays d’Afrique de l’Est prend une nouvelle option pour accroître la production dans la filière en adoptant le maïs transgénique. En Éthiopie, le Comité national de dissémination des variétés (NVRC) vient d’approuver la culture et la commercialisation du maïs transgénique « Tela ». S’exprimant sur le sujet dans des propos relayés par le

média local Capital le 3 mars, Tesfaye Disasa, coordinateur national du projet « Tela Maize » à l’Institut éthiopien de recherche agricole (EIAR), souligne que le processus d’évaluation et d’approbation de ce matériel génétique a duré 7 ans. L’Éthiopie devient ainsi le 3^eme pays africain après l’Afrique du Sud en 1997 et le Nigéria en 2024, à approuver la culture et la commercialisation de maïs OGM sur son territoire. Selon les autorités, cette ini-

tiative devrait contribuer à renforcer la compétitivité de la filière maïs en Éthiopie d’autant plus que le maïs Tela est conçu pour être tolérant à la sécheresse et particulièrement résistant aux attaques des principaux ravageurs de la culture, dont le foreur de tige et la chenille légionnaire d’automne. Par ailleurs, il présente l’avantage d’un rendement supérieur de 60 % par rapport aux variétés de maïs conventionnelles. Pour l’Éthiopie qui

est déjà autosuffisante en maïs avec l’utilisation de variétés conventionnelles, l’introduction progressive du maïs Tela dans le système de production devrait contribuer à augmenter les récoltes et améliorer les performances du pays à l’exportation. Entre 2020 et 2023, les données compilées par la FAO indiquent que le pays des négus a consommé en moyenne 9,3 millions de tonnes de maïs alors que sur la même période, la production locale

et les exportations ont été respectivement de 10,6 millions de tonnes et 1 million de tonnes. Plus largement, le maïs Tela est devenu ainsi la deuxième culture OGM approuvée dans le pays, depuis le coton Bt en 2018. Cette adoption s’inscrit dans le cadre d’une stratégie plus large visant à moderniser l’agriculture et à améliorer la résilience des producteurs face aux aléas climatiques et aux ravageurs.

PRODUCTION D’OR D’ICI 2030

La Côte d’Ivoire veut devancer le Mali et égaler le Ghana

La production d’or de la Côte d’Ivoire a décuplé depuis la fin de la crise politique en 2011, franchissant la barre des 50 tonnes en 2023. Le pays vise beaucoup plus haut et veut se hisser au rang des plus grands producteurs africains d’or, comme le Ghana et ses 114 tonnes en 2023. La Côte d’Ivoire vise une production d’or de 62 tonnes en 2025, contre 58 tonnes en 2024. C’est ce qu’a déclaré Jean-Claude Diplo, en fin de mandat à la tête de l’équivalent ivoirien de la Chambre des Mines, ajoutant que l’objectif est d’atteindre une production similaire à celle du Ghana d’ici 2030, tout

en dépassant les performances du Mali et du Burkina Faso. La sortie du président du Groupement professionnel des miniers de Côte d’Ivoire (GPMCI), relayée par Reuters, intervient quelques mois après une ambition similaire affichée par le ministre ivoirien des Mines. Mamadou Sangafou Coulibaly a déclaré en juin 2024 que la Côte d’Ivoire devrait produire au moins 100 tonnes d’or par an au cours des cinq prochaines années. En 2023, la production d’or du Ghana a dépassé 4 millions d’onces (environ 114 tonnes). Pour atteindre un tel niveau de production, la Côte d’Ivoire mise sur

l’entrée en production de nouvelles grandes mines, comme celle en construction à Koné, à 350 km au nord-ouest de Yamoussoukro. Prévue pour entrer en production en 2027 et devenir la plus grande mine d’or du pays, elle devrait livrer jusqu’à 349 000 onces par an. Citons aussi les mines entrées en production ces dernières années, Lafigué, Abujar et Séguéla, ainsi que les projets aurifères prometteurs encore en phase d’exploration. Notons que la production d’or ivoirienne déclarée en 2024 dépasse déjà celles enregistrées la même année par les mines industrielles du Mali (52

tonnes) et du Burkina Faso (47,7 tonnes) à fin novembre 2024. Il n’est cependant pas possible de savoir si la Côte d’Ivoire a effectivement déjà dépassé ses deux voisins, car la production artisanale dans les trois pays est difficile à évaluer. Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement ivoirien devra relever le défi d’un secteur artisanal mieux organisé et contribuant pleinement à la production nationale. Selon SWISSAID, 30 à 40 tonnes d’or produites de manière artisanale et à petite échelle sortiraient en contrebande du pays chaque année.

NIGERIA

MedServe en passe d’obtenir 24 millions \$ pour améliorer l’accès aux soins

La Société financière internationale (SFI) a récemment annoncé un investissement stratégique de 24,3 millions de dollars (en nairas) à NSIA Advanced Medical Services (MedServe), une entreprise de santé au Nigeria. Ce financement, sous forme de prêt A, vise à soutenir l’expansion de MedServe et à améliorer l’accès aux soins médicaux de qualité, notamment dans les domaines du diagnostic et du traitement du cancer, pour les populations vulnérables et défavorisées. Le projet prévoit l’extension des services de MedServe dans 13 Etats, avec le déploiement de 13 nouveaux centres de diagnostic, 3 centres d’oncologie (traitement du cancer) et 3 laboratoires de cathétérisme cardiaque. Ces infrastructures permettront d’accroître la capacité de MedServe à fournir des soins spécialisés, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Le décaissement de cette enveloppe est conditionné à la validation par le conseil d’administration de la SFI, prévue pour le 31 mars 2025. Le coût total du projet est estimé à 154,1 millions de dollars, dont 129,8 millions seront financés par les sponsors, tandis que le solde proviendra du programme de dette proposé par la SFI.

APRÈS L'ANNONCE DE TRUMP SUR LES DROITS DE DOUANE

Les marchés s’effondrent

Les marchés américains se sont effondrés à la suite de l'annonce par M. Trump de l'imposition de droits de douane de 25 % au Canada et au Mexique, ainsi que de prélèvements supplémentaires de 10 % sur les importations chinoises.

Le Canada et la Chine ont réagi en prenant des mesures de rétorsion, renforçant les craintes d'une escalade de la guerre commerciale mondiale.

Réponses du Canada et de la Chine

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a annoncé que le Canada imposerait des droits de douane de 25 % sur 155 milliards de dollars canadiens (102,1 milliards d'euros) de produits américains. Des droits de douane sur 30 milliards de dollars canadiens (19,8 milliards d'euros) d'importations entreront en vigueur mardi et le reste dans 21 jours. "Nos droits de douane resteront en place jusqu'à ce que les mesures commerciales américaines soient retirées, et si les droits de douane américains ne cessent pas, nous sommes en discussion active et continue avec les provinces et les territoires afin de mettre en œuvre

plusieurs mesures non tarifaires", a déclaré M. Trudeau dans un communiqué. La Chine, quant à elle, a indiqué qu'elle imposerait des droits de douane supplémentaires allant jusqu'à 15 % sur les importations de produits agricoles américains clés, notamment le poulet, le porc, le soja et le bœuf, et qu'elle restreindrait davantage ses relations commerciales avec les entreprises américaines. Le ministère chinois du Commerce avait déjà publié une déclaration indiquant que Pékin était "fortement mécontent" des droits de douane américains et qu'il "prendrait des contre-mesures pour sauvegarder ses droits et ses intérêts". En février, la Chine a déjà imposé un prélèvement de 15 % sur le charbon et le gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis et un droit de 10 % sur le pétrole brut américain, le matériel agricole et certains véhicules, à la

suite du droit de douane initial de 10 % de l'administration Trump sur les importations chinoises. Le mois dernier, Trump a également signé un mémorandum ordonnant au Comité des investissements étrangers de freiner les investissements chinois aux États-Unis.

Les marchés européens s’envolent

Le sentiment d'aversion au risque a dominé les tendances du marché mondial, entraînant une forte baisse des marchés boursiers américains. L'indice Nasdaq, à forte composante technologique, a chuté de 2,6 %, effaçant tous les gains réalisés depuis la vic-

toire de Trump aux élections. Le dollar américain s'est affaibli par rapport à la plupart des autres grandes monnaies en raison de l'effondrement des rendements des obligations d'État américaines. Toutefois, le dollar canadien et le peso mexicain ont fortement baissé par rapport au billet vert. Les obligations d'État américaines, ou Treasuries, sont considérées comme des valeurs refuges et les prix des obligations évoluent en sens inverse des rendements obligataires. D'autres actifs refuges, notamment l'or et le yen japonais, ont tous enregistré de fortes hausses.

ENTRE GUERRE DOUANIÈRE ET AMBITIEUSES CIBLES ÉCONOMIQUES DE PÉKIN
Les Bourses d’Asie hésitent

Les Bourses en Asie hésitaient mercredi au gré d'échanges volatils, tiraillées entre les inquiétudes économiques liées à la guerre commerciale et l'ambitieuse cible de croissance fixée par Pékin, qui augure de mesures pour relancer l'activité chinoise. La Chine a dévoilé mercredi sa feuille de route économique pour 2025, visant un objectif de croissance d'environ 5% -- cible ambitieuse au moment où elle fait face à une guerre commerciale avec les Etats-Unis et à une morosité grandissante de la conjoncture. Pékin prévoit de créer 12 millions d'emplois urbains cette année et de relever à 4% son déficit budgétaire. La Bourse de Hong Kong a salué cette perspective en ouvrant en nette hausse, avant de réduire ses gains: vers 03H30

GMT, l'indice Hang Seng grimpait de 1,36% à 23.253,51 points. A l'inverse, en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai cédait 0,09% et celui de Shenzhen de 0,43%. A la Bourse de Tokyo, vers 03H30 GMT, l'indice vedette Nikkei montait de 0,34% à 37.460,63 points et l'indice élargi Topix de 0,35% à 2.719 points. La monnaie japonaise reculait de 0,16% face au billet vert, à 150,04 yens pour un dollar, ce qui favorisait les titres des entreprises exportatrices. La Bourse de Séoul grimpait de 0,79%, Jakarta de 2,81%, Taipei de 1,39%. Le marché du pétrole continue de plonger. Vers 03H30 GMT, le baril de WTI américain chutait de 0,86% à 67,67 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,37% à 70,78 dollars.

BOURSE DE FRANCFORT
Séance noire pour le Dax

L'indice Dax a réalisé mardi sa pire séance depuis 3 ans à la Bourse de Francfort, dévissant de 3,54% à cause des nouveaux droits de douanes annoncés par Donald Trump. L'indice vedette de Francfort a plongé à 22.326,81 points, après avoir atteint un nouveau record la veille, à 23.307,97 points. "Ce sont des journées boursières très difficiles, où l'environnement géopolitique change presque quotidiennement", constate l'analyste indépendant Andreas Lipkow.

A CAUSE DE L'EFFET DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

La bourse de Milan en baisse

La bourse de Milan en baisse à cause de l'effet des droits de douane américains, l'automobile et le pétrole en baisse, Leonardo toujours en hausse Départ en forte baisse sur la Piazza Affari, ainsi que dans le reste de l'Europe, dans un marché boursier frappé par la hache des droits de douane américains. Le président américain Donald

Trump a confirmé l'entrée en vigueur, de droits de douane de 25 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, ainsi que le doublement des droits de douane sur les produits chinois à 20 %. La réponse a été immédiate de la part de la Chine et du Canada, qui ont annoncé des contre-mesures. Dans un brusque changement

de direction après la chute d'hier et après les indications claires provenant de Wall Street et des marchés boursiers asiatiques, le Ftse Mib milanais était en baisse d'environ 1,5% vers 9h50, plombé par l'automobile et le pétrole. Dans un contexte de ventes généralisées dans le secteur européen, affectées par les droits de douane américains en raison no-

tamment de l'exposition au Mexique, Stellantis a chuté de 4,8 %, Iveco de 4 %, Pirelli de 3,1 % et Brembo de 1,7 %. L'effet des droits de douane, mais sur le front chinois, a également fait chuter Stm de 3,7 %. Sur le pétrole, dans le sillage de la chute des cours du brut, Eni perd 3,1%, Saipem près de 4% et Tenaris 3% alors qu'au contraire, les utilities progressent

grâce à leur caractère défensif lors des baisses de marché. Les achats dans le secteur de la défense se sont également poursuivis aujourd'hui, après que la suspension de l'aide militaire américaine à l'Ukraine ait alimenté les attentes d'une augmentation des dépenses de défense par les pays européens. Leonardo ajoute ainsi +1,7 % à son bond de plus de 16 % d'hier.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 05 Mars 2025 Valeur : 07 Mars 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.9542	133.9692
1	EUR	EURO		143.1301	143.1729
1	GBP	POUND STERLING		172.0671	172.1084
100	JPY	JAPANESE YEN		89.5595	89.5815
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4576	18.4648
1	CHF	SWISS FRANC		150.7984	150.8832
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.1013	93.1182
1	DKK	DANISH KRONE		19.1859	19.1889
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.9281	12.9326
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1011	12.1064
1	AED	UAE DIRHAM		36.4710	36.4810
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.7154	35.7213
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.0706	434.4008
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.1683	42.5921
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5415	13.5430
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.3560	27.4961
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3548	3.3652
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.4645	176.4645

ALLEMAGNE

Berlin veut investir des centaines de milliards d’euros dans la défense et l’économie

Toutes les dépenses de défense dépassant le seuil de 1 point de pourcentage du Produit intérieur brut allemand, soit 45 milliards d'euros environ, pourront être votées sans tenir compte du mécanisme dit du "frein à l'endettement".

Les partis conservateur et social-démocrate allemands, qui négocient la formation du futur gouvernement, ont annoncé mardi vouloir réaliser des investissements sans précédent de plusieurs centaines de milliards d'euros pour renforcer la défense et l'économie du pays. "Compte tenu des dangers qui menacent notre liberté et la paix sur notre continent, le mot d'ordre pour notre défense doit être : quoi qu'il en coûte !", a déclaré le futur chancelier allemand Friedrich Merz, qui avec son parti conservateur a remporté les récentes élections législatives. Cette expression fait référence à des propos tenus en 2012 par le président de la Banque centrale européenne de l'époque, Mario Draghi, pour signifier la volonté de l'institut monétaire de défendre l'euro à tout prix durant la crise de la dette.

200 à 400 milliards d’euros investis dans l’armée allemande

Concernant la défense, les deux formations politiques vont demander la semaine prochaine un vote à la chambre des députés pour s'affranchir des règles nationales constitutionnelles qui limitent le déficit budgétaire public.



Toutes les dépenses de défense dépassant le seuil de 1 point de pourcentage du Produit intérieur brut allemand, soit 45 milliards d'euros environ, pourront être votées sans tenir compte du mécanisme dit du "frein à l'endettement". Ce dernier limite en principe le déficit budgétaire annuel du gouvernement à 0,35% du PIB. "Les temps sérieux exigent des mesures très sérieuses", a souligné le responsable conservateur Markus Söder. La presse allemande a fait état de projets d'investissement dans l'armée allemande

de 200 à 400 milliards d'euros. A titre de comparaison, le budget fédéral allemand annuel est de 480 milliards d'euros environ. Dans le même temps, le futur chancelier conservateur a annoncé vouloir obtenir un accord pour débloquer une aide militaire supplémentaire comprise entre 3 et 3,5 milliards d'euros pour l'Ukraine, suite à la décision des Etats-Unis de suspendre la leur.

Un fonds spécial de 500 milliards d’euros pour améliorer la “compétitivité économique”

Dans le même temps, conservateurs et sociaux-démocrates se sont mis d'accord sur un gigantesque plan de subventions publiques pour améliorer les infrastructures et la "compétitivité économique" du pays, le retour à la croissance, dans un pays en récession, étant perçu comme la condition pour pouvoir financer les nouvelles dépenses dans la défense. Les partis veulent faire voter par la chambre des députés la mise sur pied d'un fonds spécial de 500 milliards d'euros en ce sens. Les deux mesures nécessitent une majorité des deux-tiers à la chambre des députés, car elles requièrent une exception aux règles constitutionnelles.

ROYAUME-UNI

Nouvelle contraction du secteur manufacturier

L'activité dans le secteur privé manufacturier britannique s'est contractée pour le cinquième mois consécutif en février, montre l'enquête S&P Global auprès des directeurs d'achat publiée lundi. L'indice PMI définitif du secteur est ressorti à 46,9 le mois dernier après s'être établi à 48,3 en janvier, alors qu'une première estimation l'avait donné à 46,4. Il s'agit d'un plus bas de 14 mois. Dans une note d'information, Rob Dobson, économiste chez S&P Global Market Intelligence, évoque un environnement 'de plus en plus difficile', marqué par la faiblesse de la demande, le manque de confiance des clients et des pressions grandissantes sur les coûts.

CHINE

Le gouvernement vise une croissance d’"environ 5%" en 2025

La Chine vise une croissance économique d'"environ 5%" ainsi qu'une inflation de 2% en 2025 et prévoit de créer 12 millions d'emplois urbains, selon un rapport d'activité officiel. Les objectifs de croissance et d'inflation sont identiques à ceux de l'année dernière, alors que la Chine est toujours confrontée à une crise de la dette du secteur immobilier, à un chômage élevé et à une consommation atone, sur fond de hausse des droits de douane américains.

UNION EUROPÉENNE

L’UE envisage d’augmenter les droits de douane sur les engrais en provenance de Russie et du Bélarus

La Commission européenne propose d'imposer des droits de douane supplémentaires sur les engrais en provenance de Russie et du Bélarus à hauteur de 100 % pendant deux ans. Lors du Salon de l'agriculture à Paris, les organisateurs de la table ronde qui s'est tenue le 24 février ont fait de leur mieux pour transmettre leurs espoirs et leurs préoccupations

aux responsables politiques et aux consommateurs. Parmi les préoccupations les plus pressantes figurent la hausse des prix de l'énergie et des engrais, ainsi que la compétitivité de l'agriculture européenne, et en particulier française, face aux décisions de Bruxelles et aux changements géopolitiques. La principale demande des agriculteurs est d'être associés

aux discussions sur les questions qui les concernent et de voir leur point de vue pris en compte. Nombreux sont ceux qui affirment que ce n'est pas la première année que la saison des semailles coïncide avec la préparation de projets de loi controversés concernant l'agriculture européenne. L'année dernière, les agriculteurs ont bloqué le quartier européen de Bruxelles avec des

tracteurs. Cette action, associée à des manifestations de masse dans d'autres pays, a contraint les dirigeants à entendre la voix des agriculteurs et même à reconsidérer un certain nombre de mesures impopulaires. Aujourd'hui, à l'approche de la saison des semailles, alors que le président américain Donald Trump envisage d'imposer des droits de douane

de 25 % sur les importations en provenance de l'Union européenne, Bruxelles propose d'imposer des droits de douane supplémentaires sur les engrais en provenance de Russie et du Bélarus, à hauteur de 100 % pendant deux ans. Alors que les engrais en provenance de Russie n'ont pas été visés par des sanctions au cours des trois années de guerre.

SUISSE

L’inflation se limite à 0,3% en février

L'inflation en Suisse s'est limitée à 0,3% sur un an en février (contre 0,4% en janvier), retrouvant son plus bas niveau depuis avril 2021, sous l'effet d'un recul des prix des produits pétroliers, a annoncé mercredi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle se situe ainsi dans le haut de la fourchette de prévisions des économistes interrogés par l'agence suisse AWP qui l'attendaient entre 0,1% et 0,4%. Les prix des produits fabriqués en Suisse se sont appréciés de 0,9% par rapport au mois de février 2024 tandis que les prix des produits importés ont fléchi

de 1,5%, a indiqué l'OFS dans un communiqué. Les prix des produits pétroliers ont reculé de 4,4% sur un an. En variation mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 0,6% par rapport au mois de janvier, l'indice des prix à la consommation s'établissant à 107,4 points. Les prévisions des économistes au niveau mensuel s'étaient entre 0,3% et 0,6%. Par rapport au mois de janvier, les prix ont été tirés vers le haut par l'augmentation des loyers ainsi que par une hausse des prix dans le transport aérien et les forfaits de voyages interna-

tionaux. Les prix ont en revanche diminué dans l'hôtellerie et pour les voitures d'occasion, a détaillé l'OFS. La banque centrale suisse doit annoncer sa décision trimestrielle de politique monétaire le 20 mars. L'an passé, elle a procédé à quatre réductions de son taux directeur compte tenu du reflux rapide de l'inflation dans le pays alpin. L'inflation y était repassée sous la barre des 2% en juin 2023, puis sous le seuil de 1% en septembre 2024. Son taux directeur avait été abaissé d'un quart de point en mars, juin et septem-

bre, puis d'un demi-point en décembre, alors que de nombreux économistes s'inquiétaient du ralentissement même un peu trop rapide de l'inflation en Suisse. En janvier, les tarifs de l'électricité ont baissé en Suisse, contribuant à faire reculer encore l'inflation. Une partie des loyers pourrait également diminuer prochainement et contribuer là aussi à réduire l'inflation en raison du reflux de l'indice des loyers, selon les données publiées lundi par l'Office fédéral du logement.

FUTUR MERCEDES GLC ÉLECTRIQUE

Premières photos officielles et nouvelles infos sur le SUV familial

C'est dans les régions polaires de Suède que Mercedes teste son nouveau GLC électrique. Recharge, roues motrices, il révèle quelques-uns de ses secrets.

Il y a quelques jours, à l'occasion de la publication de ses résultats financiers pour 2024, Mercedes a annoncé qu'il se jetait dans le plus grand programme de lancements de produits jamais réalisé. Des dizaines de nouveautés sont attendues dans les deux ans à venir, jusqu'en 2027 – restylages ou nouveaux modèles. Et si c'est en ce mois de mars 2025 que l'on découvrira la nouvelle génération du Mercedes CLA, un autre modèle fait aussi beaucoup parler de lui : le Mercedes GLC. Il faut dire que c'est un best-seller de la marque, tout simplement son modèle, avec ses différentes déclinaisons, le plus vendu dans le monde en 2024. Mais, alors que l'actuelle et seconde génération du modèle n'est sur nos routes que depuis 2022, c'est déjà la future version électrique qui s'annonce. Mercedes revient de Suède, où il est allé tester ce nouveau modèle dans des conditions de froid extrême. L'occasion de découvrir des photos, mais aussi d'en apprendre plus sur sa technologie.

Deux ou quatre roues motrices

Le Mercedes GLC électrique prendra la place laissée vacante par le Mercedes



EQC en 2023, mais sans le préfixe EQ qui va disparaître dans la gamme pour harmoniser le tout. Pas sûr que ce soit plus simple pour autant, mais il ajoutera le badge “EQ Technology” à son patronyme. Si, sur les clichés dans la neige du cercle polaire, les camouflages jouent parfaitement leur rôle consistant à cacher les formes du véhicule – à peine remarque-t-on les poignées de porte affleurantes ren-

trées dans la carrosserie –, on en apprend plus sur la mécanique. Et notamment sur la transmission 4Matic du modèle, quatre roues motrices donc, qui est équipé d'un système Disconnect Unit (DCU) qui permet de découpler les roues arrière en cas de besoin. Des capteurs détectent les mouvements des roues et distribuent le couple en fonction des besoins. Comme les deux moteurs élec-

triques sont contrôlés indépendamment, la force motrice fonctionne de manière optimale.

L'architecture 800 volts fait des miracles

Mercedes précise également que le moteur arrière est entièrement nouveau, et a été conçu en interne. Surtout, la firme à l'étoile confirme que ce nouveau Mercedes GLC sera équipé d'une architecture 800 V, permettant une puissance de charge qui peut grimper jusqu'à 320 kW. Quand on se souvient que le Mercedes EQC n'excédait pas 110 kW... La batterie, quant à elle, opte pour une nouvelle chimie cellulaire, avec des anodes mélangant oxyde de silicium et graphite, ce qui permettrait une densité particulièrement élevée. Comprenez par là une meilleure autonomie pour un poids en baisse. La pompe à chaleur se chargera elle des fonctions de climatisations, en exploitant notamment la chaleur résiduelle des moteurs, de la batterie et l'air ambiant. De quoi aussi optimiser les performances de charge. On attend désormais d'en savoir plus sur l'autonomie. Le nouveau Mercedes GLC devrait être présenté courant 2025 ou début 2026.

AUDI A6 AVANT

L'essence et le Diesel toujours de la partie

La nouvelle génération à moteurs thermiques du grand break d'Ingolstadt poursuivra sa carrière avec des moteurs essence et Diesel sous l'appellation A6 aux côtés de l'A6 e-tron Avant.

Audi n'en finit plus de changer d'avis. Selon la logique qui voulait que les modèles 100 % électriques adopteraient une nomenclature alphanumérique paire (A2, A4, A6, A8, Q2, Q4, Q6, Q8) affublée du suffixe e-tron et que les modèles à moteurs essence et/ou Diesel seraient affublés d'un appellation « impaire » (A3, A5, A7, etc.), la remplaçante de l'actuelle Audi A6 aurait donc dû s'appeler A7 et A7 Avant, comme l'Audi A4 devenue A5. Il n'en sera finalement rien, le constructeur aux quatre anneaux ayant entendu les doléances de ses clients – et de son réseau ? – trop attachés aux appellations historiques. La nouvelle génération sera donc une A6 Avant... différente de la nouvelle A6 Avant e-tron exclusivement électrique. Soit. Mais que faut-il retenir de cette Audi A6 « thermique » inédite ?

2025 Audi A6 Avant Son propre style

S'il reprend les codes des dernières créations de la marque, le design extérieur de cette nouvelle A6 Avant « thermique » se différencie néanmoins de sa sœur électrique. Cela commence par la roue marquée d'une énorme calandre béante dont les quatre anneaux ont migré sur le bord supérieur tandis qu'ici la signature lumineuse diurne et les phares sont regroupés sous une même optique dont les extrémités se fondent dans le pli des ailes avant. Ces dernières et leurs homologues arrière, plus musclées et voluptueuses, sculptent les flancs par ailleurs très



lisses et viennent « asseoir » le profil de ce break musclé, accentuant son côté « bas de plafond » en comparaison de l'A6 Avant e-tron. La lunette arrière très inclinée tend vers un côté fastback qui confirme la vocation lifestyle de ce grand break. La proue se distingue par ses feux en deux parties. Une supérieure, rouge intégrant les led « à facettes » qui permettent d'afficher des messages visuels comme des triangles quand on active les feux de détresse. Une deuxième, inférieure, constituée d'un fin bandeau s'étirant sur toute la largeur et d'éléments verticaux aux extrémités pour les feux stop. Le résultat global, plus classique que la variante e-tron, apporte tout de même suffisamment de nouveauté visuelle pour se différencier nettement de la génération précédente.

Nouvelle plateforme

Cette Audi A6 Avant est basée sur la plateforme PPC – Premium Platform Combustion – spécifique aux modèles équipés d'un moteur thermique



et inaugurée par les A5 Sportback et A5 Avant ainsi que le nouveau Q5. Cette dernière permet l'adoption de la technologie MHEV Plus, une forme de micro-hybridation qui permet également de rouler en mode 100 % électrique sur de très courtes distances. Longue de 4,99 m et large de presque 1,88 m, la nouvelle Audi A6 Avant profite surtout d'un empattement porté à 2927 mm pour offrir une habitabilité très généreuse pour 4 personnes à bord, le passager central arrière restant le « parent pauvre » du lot. Au niveau des bagages, Audi annonce un volume de 503 l sous le cache-bagages et jusqu'à 1534 l une fois la banquette – en trois parties 40:20:40 de série – rabattue. Petite astuce, le hayon électrique peut être ouvert via un mouvement du pied sous le pare-chocs et facilite l'opération via une indication lumineuse projetée au sol. En sus, la nouvelle plateforme se combine à une architecture multimédia revue et basée sur Android Automotive OS.

MHEV Plus et prix en Belgique

Au lancement du modèle, trois motorisations seront proposées, deux à essence et une Diesel. Seule la version essence de base est dépourvue de la nouvelle technologie d'hybridation douce en 48 V MHEV Plus. Cette dernière s'appuie sur un moteur de 18 kW/24 ch et 230 Nm pour supporter le moteur en phases d'accélération ou lors des changements de rapports. Jusque-là, rien de neuf. Mais le « Plus » indique que désormais cette micro-hybridation permet aussi d'évoluer en mode 100 % électrique pour les manœuvres de parking, à très basse vitesse en ville ou dans les phases de « coasting » (évoluer en roue libre ou sur un filet de gaz). La récupération d'énergie permet de régénérer jusqu'à 25 kW pour recharger la batterie tandis que le système 48 V permet d'alimenter l'air conditionné. Audi commercialisera la nouvelle A6 Avant à moteurs thermiques en différentes finitions – Advanced, S Line, Edition One) disponibles avec toutes les motorisations. Toutes font appel au système multimédia basé sur An-



droid Auto et disposent d'un cockpit digital composé d'une grande dalle OLED incurvée regroupant un écran de 11,9 pouces pour le tableau de bord numérique et un autre de 14,5 pouces pour le multimédia et les fonctionnalités, tandis que le passager avant peut bénéficier d'un troisième écran de 10,9 pouces, en option. S'y ajoute l'affichage tête haute à réalité augmentée. L'habitacle au style baptisé softwrap – qui tend à « simplifier » l'impact visuel du mobilier pour créer un sentiment de pureté et de cocon autour des occupants – a recours à des matériaux de grande qualité assemblés avec soin pour un résultat digne de la réputation d'Audi dans le domaine. Bien entendu, les possibilités de personnalisation, en fonction de la finition choisie, sont nombreuses et variées... et souvent payantes.

- Audi A6 Avant 2.0 TFSI Advanced : à partir de 58.600 €
- Audi A6 Avant 3.0 TFSI Advanced : à partir de 77.350 €
- Audi A6 Avant 2.0 TDI Advanced : à partir de 63.250 €

USINES, CENTRE DE R&D

TSMC rallonge ses investissements aux Etats-Unis

Après avoir déjà investi 65 Md\$ dans deux usines de fabrication de semi-conducteurs en Arizona, le géant taiwanais TSMC a annoncé un investissement de 100 Md\$ supplémentaires pour construire deux sites spécialisés dans le conditionnement et l'emballage de semi-conducteurs et un centre de R&D.

Acteur majeur en fabrication de semi-conducteurs, TSMC a répondu à l'appel du président Trump pour investir davantage aux Etats-Unis. Déjà présent sur le territoire américain avec deux usines de production de puces en Arizona, le CEO du géant taiwanais CC Wei a annoncé lors d'une conférence de presse ce lundi à la Maison Blanche aux côtés du président un investissement supplémentaire de 100 Md\$. Ce dernier va servir à construire deux usines spécialisées dans le packaging de puces (conditionnement et emballage) ainsi qu'un centre majeur de recherche et de développement, localisés en Arizona. Cet apport porte le montant total des investissements de TSMC aux Etats-Unis à 165 Md\$, après une première tranche de 65 Md\$ qui lui a servi à construire ses installations en Arizona. Selon Donald Trump, entre 20 et 25 000 emplois "hautement rémunérés" devraient être créés suite à cette annonce. "Nous allons fabriquer beaucoup de puces pour supporter l'IA", a notamment fait savoir CC Wei. "Nous remercions Apple, Nvidia et Qualcomm pour leur soutien sans qui nous n'aurions pas pu le faire." Ces trois sociétés sont toutes clientes de TSMC pour la fabrication de différentes puces.

TSMC en quête de mansuétude de l'administration Trump ?

Le secrétaire américain au commerce, Howard Lutnick, a indiqué que l'expansion de TSMC ne serait pas subventionnée et qu'en fabriquant ses puces aux Etats-Unis, le groupe ne sera donc pas menacé par les nouvelles taxes en vigueur voulues par le président américain. « Sous l'administration Biden,



TSMC a reçu une subvention de 6,6 Md\$, ce qui les a encouragés à investir pour 65 Md\$. L'Amérique a donc donné à TSMC 10 % de l'argent pour qu'il construise ici », a déclaré M. Lutnick. « Maintenant, vous voyez le pouvoir de la présidence de Donald Trump, parce que TSMC, le plus grand fabricant de puces au monde, vient en Amérique avec un investissement de 100 Md\$. Et, bien sûr, cela est soutenu par le fait qu'ils peuvent venir ici parce qu'ils peuvent éviter de payer des droits de douane. » Un raisonnement quelque peu biaisé car il ne faudra pas s'attendre à voir sortir les premières puces des prochaines usines de TSMC avant 2027

voire 2028 sachant que d'ici là, Donald Trump a bien l'intention d'étendre à 25 % voire plus la hausse des droits de douane prévus pour les semi-conducteurs importés. En annonçant ses plans d'expansion aujourd'hui, TSMC pourrait plutôt chercher à caresser l'administration US dans le sens du poil pour tenter de limiter son exposition aux taxes à l'importation, voire chercher à obtenir des exemptions pour certains de ses clients clés comme Apple, Nvidia et Qualcomm. Seule limite fixée par la firme Taïwanaise, les processus de fabrication les plus avancés resteront sur l'île pour éviter un affaiblissement technologique face à la Chine.

Anthropic lève 3,5 Md\$

Après une levée de fonds de 4 Md\$ en novembre dernier, le rival d'OpenAI a levé 3,5 Md\$ ce lundi. La start-up cherche à renforcer sa puissance de calcul et préparer son expansion internationale. OpenAI n'est pas le seul acteur du marché à attirer d'importants investissements. Bien que l'éditeur de ChatGPT ait levé 6,6 Md\$ en octobre dernier, son concurrent Anthropic bénéficie lui aussi d'un appui financier significatif. Le dernier tour de table (serie E) d'un montant de 3,5 Md\$ intervient moins de deux mois après avoir obtenu 1 Md\$ de la part de Google. La société, co-fondée par Chris Olah, Jack Clark, Daniela Amodei, Sam McCandlish, Tom Brown, Dario Amodei, et Jared Kaplan suscite toujours autant d'intérêt de la part des investisseurs. Ce montant de 3,5 Md\$ est supérieur à celui qui circulait en janvier dernier dans le cadre de discussions avancées menée par la start-up avec ces financeurs. Amazon avait déjà injecté 8 Md\$, dont 4Md\$ en novembre 2024, consolidant ainsi son partenariat avec Anthropic. Lightspeed Venture Partners a piloté ce dernier cycle de financement, accompagné par Cisco Investments, Salesforce Ventures et plusieurs autres investisseurs.

Des ambitions accrues pour l'IA générative

L'investissement intervient quelques jours après le lancement de Claude 3.7 Sonnet, son dernier modèle de langage, décrit comme étant plus performant en mathématiques, en physique et en programmation que ses prédécesseurs. L'entreprise compte utiliser une partie des fonds levés pour renforcer ses efforts en matière d'interprétabilité des modèles, une approche qui vise à comprendre comment les intelligences artificielles prennent des décisions. Avec cette nouvelle injection de capital, ce dernier entend également poursuivre son expansion internationale et accroître ses capacités d'hébergement sur le cloud, Amazon Web Services étant désormais son principal fournisseur d'infrastructure. Cette levée de fonds positionne Anthropic comme l'un des principaux rivaux d'OpenAI et témoigne de l'intérêt croissant des investisseurs pour les entreprises développant des IA avancées.

Brèves

Apple présente un iPad Air avec puce M3

La firme à la pomme a présenté son dernier modèle d'iPad Air de 11 et 13 pouces équipés de la puce M3. Celui-ci peut être d'ores et déjà pré-commandé et sera lancé le 12 mars. L'appareil est proposé à partir de 799 €TTC pour le modèle 11 pouces et 969 €TTC pour le modèle 13 pouces. Il est disponible en quatre couleurs : bleu, violet, starlight et gris espace, avec des configurations de 128 Go, 256 Go, 512 Go et 1 To. Apple espère ainsi redonner une nouvelle dynamique au marché des tablettes qui est en perte de vitesse. Le dernier

iPad Air est compatible avec les fonctions IA via Apple Intelligence.

Solarwinds rachète Squadcast

Quelques semaines après son acquisition par le fonds d'investissement Turn/River Capital pour 4,4 Md\$, Solarwinds mène une opération de croissance externe en s'emparant de la société Squadcast. Cette dernière a été fondée en 2017 et propose une plateforme de gestion des incidents. Elle centralise les alertes, les règles de notification, les escalades, les

plannings, les run-books, les analyses post-mortem d'incidents. La plateforme s'intègre avec des solutions tierces comme Datadog, Loggly, Papertrail, Pingdom, Sensu et Slack. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué.

Google dévoile sa puce photonique Taara

Depuis plusieurs années, Alphabet, la maison-mère de Google teste la liaison en haut débit par faisceaux laser dans un projet nommé Taara. L'équipement utilisé était d'une taille d'un feu de signalisation et aujourd'hui le fournisseur

a réussi à la miniaturiser dans une puce nommée Taara. Selon Google, « la puce a permis d'éliminer de nombreux composants mécaniques et de concevoir une solution pour la direction automatique du faisceau. Au cœur de cette innovation se trouve le réseau optique à commande de phase, un système avancé qui dirige, suit et corrige la lumière avec une précision extraordinaire ». Il ajoute que la puce est composée « de centaines de minuscules émetteurs de lumière ». Les premiers tests en laboratoire ont permis de transmettre des données à 10 Gbps (gigabits par seconde) sur des distances d'un kilomètre en extérieur à l'aide de deux puces Taara.

Mots fléchés

Impur pour les musulmans et les juifs Groupes d'étoiles		Héros créé par R-Goscinnny et A-Uderzo Réponse négative		Exploitations agricoles Entre amis		Peintre naturalisé suisse Moyen de locomotion pour Tarzan		Instrument destiné pour l'auscultation Prénom d'un personnage de M-Leblanc		Portion du gros intestin		Industries Lettre grecque	
Non noble										Cézigue			
Maladie d'ado										Laitue			
				Chef d'orchestre Épouse d'Osiris								Boisson chaude	
Veste large d'origine hongroise	Examen	Bagatelle Jettera						Impudent					
								Appellation Habitants d'une île italienne				Cassé Film de Marcel Pagnol (3 mots)	
Véhicule muni d'un compteur Plaisir outre-atlantique					Individu peu recommandable à Paname	Mot de passe Conte							Crochet de boucher
				Assaisonna				Nis d'espions				Fils d'Aphrodite	
Lutte anti-aérienne Saint-pierre				Absous Laiteuse									
				Hideux Qui dépassent les normes				Paysans pauvres en Amérique Centrale					
Spontanées	Petit conservateur Charles Césaire, David, Alexandre aux cartes					Prénom biblique Varappes				Issue de Département picard			
								Courageux Celui de la joie est l'hymne officiel de l'UE Prénom masculin					Tenteraient
Clown		Retirés Dégringolée					Région du bassin parisien					Dieu celtique	
					Attouchements Écrase-merde								
Lac italien	Lettre grecque Lac des Pyrénées						Bourrique						
				Fiancée de Popeye Prénom masculin						Nom akkadien de Ur Elles sont bordées de maisons			
Tracassa							Crépuscule		Biaisa Pour un oubli en fin de lettre				
Contraire à la force	Brun c'est une atteinte de mildiou		Garçons d'écurie					Vierge				Lettre grecque	
			Lac italien Brome					Organisation d'origine religieuse Sodium					
Oiseau palmipède		Cuvette							Prénom de Connery				
						Grippe-sou				Connut			

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 70 dollars

Les cours du pétrole baissent, mercredi, sur fond d'incertitudes d'un ralentissement économique défavorable à la demande de pétrole après l'introduction mardi de nouveaux droits de douane sur les produits en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, perd 1,15% à 70,22 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, baisse de 1,63% à 67,15 dollars. Mardi, après avoir atteint son plus bas depuis septembre, passant brièvement sous la barre symbolique des 70 dollars à 69,75 dollars, le prix du baril de Brent de la mer du Nord (référence de prix pour le pétrole d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient) avait fortement oscillé avant de clôturer à 71,04 dollars. La hausse de l'offre, "au moment où nous nous dirigeons vers une période d'excédent du marché pétrolier potentiellement amplifiée par les vents contraires macroéconomiques des tarifs douaniers de Trump", est un argument majeur pour un or noir moins cher, notent des observateurs du marché. En avril, l'Opep ajoutera 138.000 barils quotidiens sur le marché.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 6 mars 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



COOPÉRATION

Le ministre de la Santé reçoit le représentant de l'OMS

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer les relations de coopération, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui a eu lieu mardi au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et du bureau de l'OMS, a permis d'évoquer les relations de coopération entre les deux parties, précise le communiqué. Le ministre a souligné "l'engagement constant de l'Algérie à améliorer son système de santé dans le cadre d'une vision stratégique africaine qui tient compte de la coopération entre l'Algérie et les pays du continent comme étant l'une de ses préoccupations majeures". M. Saihi a également précisé que "le développement et le renforcement de cette coopération suscitent un grand intérêt, afin de garantir le progrès des pays du continent africain et de renforcer les échanges entre eux", soulignant l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à "œuvrer pour moderniser le continent africain". De son côté, le représentant de l'OMS a salué la position stratégique de l'Algérie sur le continent africain, qui sera renforcée à l'avenir grâce au "succès diplomatique éclatant" qu'elle a récemment remporté grâce aux efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans le même contexte, le représentant a salué "l'engagement total et absolu de l'Algérie à renforcer ses capacités dans le domaine de la santé", soulignant "l'importance de la coopération continue entre l'OMS et l'Algérie pour renforcer le système de santé africain, grâce au travail réalisé par l'Algérie dans la production de médicaments, qui couvre plus de 70 % de ses besoins". Lors de cette rencontre, il a été convenu de "former un groupe de travail pour examiner et discuter des moyens de développer les relations de coopération entre l'Algérie et l'OMS".

PÉTROLE

L'OPEP célèbre le 50^e anniversaire du Sommet historique d'Alger

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) célèbre le 50^e anniversaire du Sommet historique des dirigeants des pays membres tenu du 4 au 6 mars 1975 en Algérie, qui a constitué une occasion cruciale pour débattre des questions stratégiques liées au marché pétrolier et à la coopération dans le domaine de l'énergie à l'échelle internationale. Le Sommet s'est tenu sous la présidence du Président défunt Houari Boumediene, avec la participation des dirigeants des pays membres de l'OPEP, dont l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran, le Koweït, le Venezuela, la Libye, le Nigeria, l'Indonésie, les Emirats arabes unis, le Qatar et l'Equateur. Le Sommet, tournant décisif dans l'histoire de l'organisation, a permis de renforcer la souveraineté des pays producteurs sur leurs ressources naturelles et de promouvoir leur rôle dans l'élaboration d'un nouveau système économique mondial. Parmi les décisions les plus importantes prises lors de ce sommet, l'instauration d'un dialogue plus approfondi avec les pays consommateurs et les institutions internationales pour assurer la stabilité du marché pétrolier et la création d'un mécanisme de coopération économique



entre pays producteurs pour renforcer le développement économique et diversifier l'économie, les Etats membres ayant en outre souligné la nécessité de renforcer leur contrôle sur l'exploitation et la commercialisation de leurs ressources pétrolières. Il a été également décidé la création d'un Fonds de l'Opep pour le développement international (FODI), en tant qu'initiative visant à soutenir les pays en développement à travers le financement et l'aide technique de manière à renforcer la solidarité entre pays producteurs et les économies les moins

avancées. 50 ans après, l'OPEP poursuit ses efforts pour assurer l'équilibre et la viabilité du marché pétrolier, à travers l'adaptation de ses stratégies avec les défis actuels. Dans son commentaire via les réseaux sociaux, l'OPEP a affirmé que cet anniversaire se veut une occasion pour se remémorer la vision pertinente et l'engagement ancré des dirigeants qui ont fait l'histoire de l'organisation, et réaffirmer la détermination de l'OPEP à poursuivre leur parcours au service des intérêts des pays producteurs et des marchés énergétiques mondiaux".

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Quand la spécialisation contraint les choix économiques ; il est encore possible de s'en sortir

Les pays pétroliers ont tous souffert de la spécialisation de leurs économies sur le segment hydrocarbures et leur dépendance à cette ressource. Cette dépendance varie certainement d'un pays à un autre. De même certains pays ont mis en œuvre des politiques de diversification il y a déjà plusieurs décennies, c'est le cas notamment de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, du Mexique, du Nigéria, de l'Indonésie et à un degré moindre ou plus tardivement l'Irak et les Emirats Arabes Unis. Paradoxalement, ce sont les pays grands producteurs qui ont pris conscience de cette dépendance et de ses effets sur le développement économique ; alors que les pays producteurs moyens ou faibles se sont accommodés de cette spécialisation (Algérie, Libye, Qatar, Angola...). La première destination de la diversification va généralement vers la pétrochimie et les industries à forte composante énergétique (Ciments, Aciers, engrais,...). A priori, ce choix peut paraître rationnel dans le sens où la dotation en énergie donnerait un avantage compétitif à ces produits gros consommateurs d'énergies sur les marchés internationaux. Mais en réalité, ces pays font un transfert de valeur vers des entreprises commerciales voire vers d'autres pays. Si ces pays exportent ces produits avec une grande valeur ajoutée accumulée localement, la situation peut être profitable car elle aura permis de faire travailler d'autres filières industrielles locales. Donc le problème est de savoir quel est le seuil acceptable de subvention de l'énergie destinée aux produits exportables et quel niveau de contribution à la valeur ajoutée locale à ces mêmes produits. C'est ce calcul économique, indispensable dans les politiques industrielles, qui manque souvent dans nos administrations et entreprises. Exporter des produits à forte composante

d'énergie fortement subventionnée peut s'avérer contre-productif pour l'économie nationale, mais certainement très profitable pour l'entreprise exportatrice. Cette exportation s'apparenterait à une exportation d'énergie (gaz essentiellement). La stratégie de l'entreprise n'est pas la stratégie de l'Etat. La sortie de la spécialisation ne se fera pas par des solutions qui appauvrissent davantage l'économie nationale ; l'obsession pour l'exportation ne doit pas faire écran à une vraie politique de diversification qui ne viendrait pas nécessairement et exclusivement l'exportation mais aussi la substitution des importations. Il est vrai que l'exportation stimule les entreprises, accroît leur compétitivité, améliore la visibilité du pays et permet la confrontation internationale. Améliorer le solde de la balance commerciale est meilleur indicateur que faire croître les exportations quel qu'en soit le prix. Les directions de diversification sont nombreuses dans une première étape et elles deviennent plus sélectives dans les étapes suivantes. Pour un pays comme l'Algérie, on ne peut pas faire l'économie d'une politique de ré-industrialisation par les industries manufacturières, d'autant plus qu'il y a encore de la place pour ces filières grâce à une demande domestique solvable (soit par substitution des importations, soit par une sophistication de la production) et des possibilités d'exportation des produits manufacturés. L'autre direction, moins débattue, serait celle de l'industrie des services supérieurs ou à forte composante technologique. La première direction est déjà en cours grâce aux dernières mesures incitatives introduites par le code des investissements et la loi sur le foncier industriel. La deuxième direction est une trajectoire nouvelle dans le contexte algérien ; nous avons toujours privilégié le

tangible « la matière » sur l'immatériel. Pourtant dans l'économie moderne ce dernier est beaucoup plus « productif » et plus profitable à court terme. En termes d'investissement, l'Algérie dispose d'une partie du capital principal, la ressource humaine. Comment va-t-on utiliser efficacement les cohortes de sortants des universités classiques et des nouvelles écoles créées au cours des dernières années, particulièrement celles orientées vers le numérique, les nanotechnologies, l'IA, la robotique et les télécoms, Data science, génie logiciel... ? Si on ne leur offre pas des écosystèmes performants de travail et des activités valorisantes, soit ils vont végéter dans des tâches administratives, soit ils partiront à l'étranger. C'est aujourd'hui qu'il faut planifier l'emploi de ces compétences rares. L'autre partie du capital n'est pas disponible en Algérie ; il s'agit de l'ingénierie, de la technologie, de l'expertise de haut niveau, des structures d'innovation et de développement, du marketing spécifique, des modèles d'affaires etc... Cette partie du capital peut se rendre disponible dans le cadre d'un partenariat puissant avec un pays avancé dans ce domaine. Surtout pas de partenariat d'assistance, mais un partenariat capitaliste et d'affaires pouvant se concrétiser par des structures nouvelles, inédites. Un partenariat qui nécessitera une mise sur la table de plusieurs milliards de dollars sur plusieurs années. Les pays d'Asie comme la Chine ou la Corée du Sud pourraient être de bons partenaires à condition de montrer le sérieux et la permanence dans les idées. Avec cette deuxième direction, on pourra produire une rupture totale dans notre modèle économique ; et le reste va suivre. Osons le pari de la rupture !!!!!